



Paris, le 11 juin 2009 - n°169/D130

Commission Entreprises et stratégies de marché

Avant-projet de programme statistique 2010

Avertissement

Le décret du 20 mars 2009 relatif au Cnis et au Comité du secret statistique conforte le rôle du Cnis pour organiser la concertation entre les utilisateurs et les producteurs de la statistique publique. Il prévoit la mise en place de commissions thématiques en remplacement des formations existantes pour permettre une meilleure adéquation aux thèmes majeurs du débat économique et social. Ainsi, les formations sectorielles qui étudiaient la statistique économique sont regroupées en une Commission unique. La Commission Entreprises et stratégies de marché prend ainsi la suite des formations Industrie-industries agricoles et alimentaires-énergie, Commerce-services, Agriculture, Transports-tourisme. Le champ de compétence de cette Commission est centré sur la connaissance micro-économique des entreprises, sur leurs marchés et sur les enjeux de la mondialisation. En conséquence, les programmes statistiques des services producteurs jusque-là examinés dans chacune des formations sectorielles le seront dans cette Commission pour les seuls sujets traitant de la connaissance des entreprises.

	Page
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI	
Insee - Direction des statistiques d'entreprises	3
Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles.....	3
Département Statistiques de court terme.....	9
Département Synthèses sectorielles.....	11
Insee - Pôle statistiques industrielles	13
Insee - Direction des études et synthèses économiques - Division Enquêtes de conjoncture	16
Direction générale des entreprises	
Service des études et des statistiques industrielles (<i>programme non disponible</i>).....	22
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
Commissariat général au développement durable	
Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Transport.....	23

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE	
Service de la statistique et de la prospective	
Sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires.....	32
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA	
- Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA).....	41
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA).....	45
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	
Direction générale pour la recherche et l'innovation (<i>programme non disponible</i>).....	49
MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	
Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI.....	50
BANQUE DE FRANCE	
Direction des entreprises.....	53

Pour information :

- programme présenté à la Commission Démographie et questions sociales

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
Commissariat général au développement durable	
Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Construction-Logement.....	55

- programme présenté à la Commission Environnement et développement durables

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
Commissariat général au développement durable	
Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Énergie.....	61

Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles

1. Exposé de synthèse

L'année 2010 sera marquée, pour le département, avant tout par la poursuite du développement de la phase 2 du programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprises (programme Résane) avec la mise en place d'un répertoire statistique et la réalisation d'opérations de profilage pour la prise en compte de la dimension « groupe » dans les statistiques structurelles d'entreprises. Un tel répertoire permettra de centraliser les informations disponibles sur les entreprises afin de renforcer la cohérence dans la production de statistique ou encore de prendre en compte l'unité statistique définie dans les opérations de profilage plutôt que l'unité légale afin de redonner un sens économique à la notion d'entreprise. L'entrée en phase opérationnelle du répertoire statistique est prévue pour la fin 2010.

Dans ce cadre, l'année 2010 sera marquée par la poursuite des travaux de spécification du répertoire statistique, la consolidation de la production de statistiques structurelles d'entreprise avec le nouveau processus de production entré en phase opérationnelle en 2009 (phase 1 de Resane) pour satisfaire au mieux les « clients » du département des comptes nationaux, les services délégués et Eurostat. Les efforts seront poursuivis pour faire appel encore davantage aux sources administratives : l'application produisant la base de données sur les liaisons financières sera refondue pour utiliser les données fiscales plutôt que des données d'enquêtes ; les données de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) seront complètement intégrées pour la production de statistiques annuelles d'entreprises (Esane).

Par ailleurs, les travaux visant à l'amélioration globale du dispositif d'enquêtes auprès des entreprises seront prolongés :

- extension de la collecte par internet pour les enquêtes menées auprès des entreprises : à l'heure actuelle, cette possibilité est offerte pour une partie des enquêtes de conjoncture, pour les enquêtes sur les prix de vente industriels et des services, et est en cours pour les enquêtes de fréquentation hôtelière. Une généralisation de cette offre à d'autres enquêtes est envisagée ;
- coordination du système statistique d'entreprises, avec le rôle de prestataire de services assuré sur les tirages d'échantillons, la collecte et la diffusion d'informations sur les restructurations au travers de l'outil Citrus, l'animation du réseau des enquêteurs-entreprises ; la coordination sera également menée au travers de l'animation du système statistique d'entreprises, grâce à la diffusion régulière de la Lettre du SSE, des comités pléniers SSE et du comité directeur du SSE, qui assurent l'existence et le renouvellement d'une culture commune à l'ensemble du système statistique d'entreprises ;
- lancement d'une nouvelle enquête auprès des créateurs d'une entreprise au premier semestre 2010. Réinterrogé trois puis cinq ans plus tard, ce dispositif permettra d'étudier la naissance et la vie de ces jeunes entreprises.

- élargissement du dispositif d'enquêtes pour répondre aux nouvelles demandes européennes ; une enquête auprès des groupes français sera mise en place pour connaître l'activité de leur filiale à l'étranger et répondre au besoin du règlement européen FATS.

La réponse aux règlements européens est aussi un axe structurant important des travaux. Le département est en effet concerné par trois règlements : le règlement SBS sur les statistiques structurelles d'entreprises y compris son annexe IX portant sur la démographie des entreprises, le règlement FATS, le règlement répertoire et son règlement d'application sur les échanges de données dans le cadre du répertoire européen des groupes.

- La chaîne de calcul des séries Eurostat sera revue pour être adaptée au nouveau règlement SBS et au nouveau format des données produit par l'application Esane.
- Le département participera aux travaux de mise en place d'un répertoire européen des groupes (EGR).
- En 2010, la réponse obligatoire à Eurostat sur la démographie des entreprises sera complétée, si possible, par des données spécifiques à la création et cessations d'entreprises employeuses, d'entreprises à forte croissance et de gazelles faisant l'objet d'un programme volontaire d'Eurostat soutenu par l'OCDE.

Enfin, de manière générale, le département veillera tout particulièrement à ce que les opérations statistiques concernant les entreprises respectent les engagements pris par la Statistique publique à leur égard : économie, contrepartie, proximité, fiabilité et confidentialité.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

a) SINE : En 2010 sera lancée une nouvelle vague de l'enquête SINE qui interrogera des créateurs d'entreprises créées au 1^{er} semestre 2010. Cette enquête s'intéresse au profil du créateur ainsi qu'aux conditions matérielles au moment de la création, éléments qui peuvent expliquer, à terme, la survie des entreprises. Cette cohorte sera interrogée à nouveau 3 ans après la création, c'est à dire en 2013 et cinq après c'est à dire en 2015. Une nouvelle vague d'enquête est lancée tous les 4 ans, la dernière était celle de 2006 et la prochaine sera celle de 2014.

b) OFATS : En 2010 sera lancée une nouvelle enquête auprès des têtes de groupes français sur l'activité de leurs filiales à l'étranger. Cette enquête est mise en place pour répondre aux besoins du règlement européen sur les FATS. En vertu de ce règlement, les États-membres doivent transmettre à Eurostat des informations sur l'activité des filiales hors UE pour trois variables : le nombre de filiales, l'effectif et le chiffre d'affaires. Le règlement entre en action en 2009 sur l'année de référence 2007, mais l'Insee a obtenu une dérogation pour deux ans. Il devra donc transmettre des informations en 2011 sur l'année de référence 2009. Pour répondre à cette obligation, il sera nécessaire de mettre en place une enquête régulière à partir de 2010.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

En 2010, l'ensemble du processus statistique et informatique conduisant à la production de la base de données des liaisons financières inter entreprises (Lifi) sera revu de façon à s'appuyer sur les déclarations fiscales plutôt que sur celle de l'enquête Lifi. Cette dernière enquête sera abandonnée en 2011, ce qui allégera d'autant la charge qui pèse sur les entreprises.

Cette même année 2010, l'ensemble des données de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) sera pour la première fois complètement intégrées dans la phase de

« réconciliation » de données utilisées dans le processus d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane), parachevant ainsi complètement la phase 1 du processus Resane.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

Des études destinées à étayer les choix en matière de production pour à la fois simplifier la tâche des gestionnaires et améliorer la qualité de la production seront entreprises.

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
ESA	Pôle de Nantes		Le Pôle est responsable de la production Esane. La division Esane est responsable des relations amont avec les fournisseurs et aval avec les utilisateurs, ainsi que de l'animation de la démarche qualité mise en œuvre par le pôle. Les ESA des Dom sont gérées par 2 équipes : Basse-Terre (Dirag) et à St Denis de la réunion (Réunion).
LIFI	RSAI		
Exploitation de fichiers administratifs			
ESANE	Pôle de Nantes		Le processus ESANE fusionne les données des ESA et les données administratives.
Créations mensuelles d'entreprises	Division RSAI		
Défaillances mensuelles d'entreprises	Division RSAI		
Restructurations	Division RSAI		
Réalisation du bilan de la création d'entreprises de l'année écoulée	Division RSAI		
Constitution des différents fichiers de la démographie des entreprises	Division RSAI		
Autres travaux répétitifs			
Fichiers transmis au DCN	Div ESANE		La division suit les évolutions de la comptabilité d'entreprise et leur impact sur les données de comptabilité nationale.
Fichiers transmis à EUROSTAT	Div ESANE		Prise en compte du nouveau règlement SBS
Alimentation en données annuelles de bases de données et de publications sur le thème de la démographie économique	Division RSAI		

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Soucieux de mesurer la charge de travail qui pèse sur les entreprises qui répondent aux enquêtes, une question a été rajoutée à la fin du questionnaire de l'enquête structurelle annuelle (ESA) relative au temps nécessaire pour répondre au questionnaire. Une cible d'évolution sera définie pour contrôler la charge qui pèse sur les répondants.

Par ailleurs, pour alléger la charge des entreprises qui répondent à l'enquête liaisons financières interentreprises (Lifi), les données seront directement collectées à partir des déclarations fiscales faites par ces entreprises. En 2010, l'ensemble du processus statistique et informatique qui conduisait à la production de ces données sera revu de façon à s'alimenter directement à la source fiscale à la place de l'enquête. L'enquête Lifi devrait être abandonnée en 2011.

Enfin, les méthodes d'estimation sont améliorées pour limiter autant que faire se peut la taille des échantillons tout en gardant une bonne qualité de l'estimateur. Ainsi, plutôt que renforcer les extensions régionales de l'enquête Sine, une méthode d'estimation sur petits domaines sera mise en place pour la nouvelle cohorte d'enquête Sine (2010, 2013, 2015).

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Les travaux sur la démographie des entreprises sont depuis toujours exploitables au niveau régional et contribuent à la connaissance de l'appareil productif local. L'enquête SINE est représentative au niveau régional, de nombreuses extensions régionales ont été réalisées dans le cadre des dispositifs SINE 2002 et SINE 2006. Pour la nouvelle cohorte de SINE portant sur les créateurs de 2010, l'utilisation de méthodes d'estimation sur les petits domaines sera préférée aux extensions.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

5.4. Aspects « européens »

Le département est concerné par trois règlements : le règlement SBS sur les statistiques structurelles d'entreprises y compris via son annexe IX portant sur la démographie des entreprises, le règlement FATS, le règlement répertoire et son règlement d'application sur les échanges de données dans le cadre du répertoire européen des groupes.

Le règlement FATS a été voté en 2007 pour une mise en application en 2009 sur l'année de référence 2007. Ce règlement comprend deux volets : le volet Inward FATS (IFATS) sur l'activité en France des filiales de groupes étrangers et le volet Outward FATS (OFATS) sur l'activité à l'étranger (hors UE) des filiales de groupes français. La France peut d'ores et déjà répondre sans difficulté à la partie IFATS. En revanche, elle devra mettre en place une enquête en 2010 pour répondre à la partie OFATS. Ce règlement prévoit la réalisation d'études pilotes auxquelles l'Insee a participé : l'enquête pilote IFATS s'est déroulée en 2007-2008 et a donné lieu à une livraison d'informations à Eurostat sur les échanges extérieurs des filiales de groupes étrangers en France. L'enquête pilote OFATS est en cours de réalisation et devrait se terminer en octobre 2009.

En plus de la réponse à partir du « Répertoires d'entreprises et unités statistiques », le règlement d'application sur l'échange d'informations entre Eurostat et les États-membres prévoit l'échange d'informations avec l'objectif de mettre en place un répertoire européen des groupes (EGR : Eurogroup Register). Ce répertoire sera construit à partir des informations des bases de données privées (Dun and Bradstreet et Bureau Van Dijk). Ces informations seront validées ou modifiées

par les INS. En 2009, une étude pilote sera réalisée pour tester ces échanges d'informations et mettre en place un processus pérenne. Ces travaux sont menés dans le cadre d'un ESSnet dont le pilotage est assuré par l'Istat. L'Insee participe au Steering group qui a pour fonction de valider les travaux réalisés par l'ESSnet et les résultats des études pilotes.

Par ailleurs, l'Insee participe à une task force commune au domaine FATS et au domaine « répertoire » sur les unités de contrôle ultime. Cette task force a pour mandat d'identifier les cas spéciaux nécessitant des traitements particuliers dans chaque pays membre de la TF, d'en faire une typologie et de proposer des traitements communs pour ces différents types. Elle participera également à une task force sur le profilage des groupes européens.

Enfin, en plus de la réponse obligatoire sur la « démographie des entreprises » faisant l'objet de l'annexe IX du règlement des statistiques structurelles, le département répondra, si possible en 2010, au programme volontaire soutenu par Eurostat pour la collecte de données spécifiques à la création et cessations d'entreprises employeuses, d'entreprises à forte croissance et sur les gazelles.

6. Diffusion des travaux

En 2010, les modalités de diffusion des données produites dans le cadre de Esane pour les comptes nationaux entreront progressivement en régime de croisière (compte provisoire, en juin, comptes définitifs en décembre).

Opérations	Unité	Prévision	Observations
<i>Informations Rapides</i>	créations mensuelles d'entreprises	REE(Sirene)	12 IR en2010
<i>Informations Rapides</i>	défaillances mensuelles d'entreprises	Boddac	12 IR en 2010
Insee 1ère	Bilan des créations 2009	REE(Sirene)	Janvier 2010
Insee résultats	Les entreprises majoritairement contrôlées par l'État au 1 ^{er} janvier 2010	RECME	Novembre 2010
<i>Insee Première</i>	Analyses réalisées à partir du dispositif SINE 2006 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} vagues)	SINE	Décembre 2010
<i>Insee Résultats</i>	résultats issus du dispositif SINE 2006 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} vagues)	SINE	Décembre 2010
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	sur le parc des entreprises et des établissements du secteur marchand non agricole	REE(Sirene)	Février 2010
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	sur les créations annuelles d'entreprises et d'établissements du secteur marchand non agricole	REE(Sirene)	Février 2010
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	parc des entreprises et parc des établissements appartenant à un champ partiel et complémentaire au secteur marchand non agricole	REE(Sirene)	Juin 2010

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

Opérations	Unité	Prévision	Observations
Insee 1ère	Bilan des créations 2007	REE(Sirene)	Janvier 2008
<i>Insee Résultats</i>	Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2006, profil du créateur	SINE	février 2008
<i>Document de travail</i>	Désaisonnalisation des séries mensuelles de créations d'entreprises	REE(Sirene)	février 2008
Insee 1ère	Bilan des créations 2008	REE(Sirene)	Janvier 2009
<i>Insee Résultats</i>	Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après	SINE	Janvier 2009
Insee résultats	Les entreprises majoritairement contrôlées par l'État au 1 ^{er} janvier 2008	RECME	Février 2009
Insee 1ère	Facteurs de pérennité des entreprises à 5 ans	SINE 2002-2007	été 2009
Insee résultats	Les entreprises majoritairement contrôlées par l'État au 1 ^{er} janvier 2009	RECME	novembre 2009

Département Statistiques de court terme

1. Exposé de synthèse

Le département des statistiques de court terme (DSCT) a été créé en septembre 2008 au moment de la réorganisation de la direction des statistiques d'entreprises. Le département gère aujourd'hui la plus grande partie des indicateurs infra-annuels produits par la direction : indices de la production industrielle (IPI), indice des nouvelles commandes dans l'industrie (Icom), indices des prix dans l'industrie et les services (IPIS), indices de chiffres d'affaires (CA industrie, commerce, services), indices du coût de la construction (ICC) et indices de loyers (IRL, ILC).

L'année 2010 sera marquée, pour le département, par le début de la réécriture de l'ensemble des applications qui permettent la production de ces indicateurs de court-terme. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'un des grands chantiers statistiques retenus pour le moyen terme 2009-2015 de l'Insee : le programme de rénovation avec mutualisation des indicateurs de court-terme d'entreprises (PRÉMICE).

Ce programme qui concerne aujourd'hui deux directions de l'Insee, la direction des statistiques d'entreprise et la direction des études et synthèses économiques, a plusieurs objectifs :

- La réécriture de plusieurs applications devenues difficiles à gérer parce qu'anciennes et développées selon des standards aujourd'hui révolus ou avec des logiciels et langages qui ne sont ou ne seront bientôt plus supportés ; c'est en particulier le cas des applications fonctionnant encore sur machines centrales IBM que l'Insee compte abandonner en 2012 (IPIS, IPI, ICOM TVA...).
- La maîtrise des coûts de maintenance de ces applications par :
 - le développement de modules-métiers communs à ces applications : tirages d'échantillons, exportation vers les bases de données Insee ou européennes, contrôles-redressements, archivage, calcul de révisions des indicateurs, désaisonnalisation etc.
 - la mise en place d'une architecture informatique commune : logiciels, base de données, principes de développement etc.
- La recherche d'une plus grande cohérence de ces divers indicateurs infra-annuels, entre eux bien entendu mais aussi avec les comptes nationaux trimestriels, par le recours à des méthodes communes et au même répertoire d'entreprises.

Les applications qui seront concernées dès 2010 par ce grand chantier sont les enquêtes de conjoncture pour la direction des études et synthèses économiques et, au sein du DSCT, l'application produisant les indices de prix à la production et l'application produisant les indices de chiffres d'affaires. Suivront ensuite les autres applications du département (indices de la production industrielle, indice des commandes, indices du coût de la construction et des loyers) et celles du département des synthèses sectorielles (indices des prix agricoles).

Un autre grand chantier de l'année 2010 sera pour le département le rapprochement avec le pôle de statistiques industrielles de Caen qui gère en particulier les enquêtes mensuelles de branches et donc la collecte des données nécessaires au calcul de l'IPI et de l'Icom ainsi que l'intégration d'une partie des statisticiens de l'ex Sessi qui sont encore à Montreuil. La question se pose aujourd'hui de rentrer dans le programme Prémice, l'ensemble de la chaîne produisant l'IPI et l'Icom et non, comme c'est prévu actuellement, la partie calcul des indices à partir de séries témoins gérée par le DSCT.

Plusieurs travaux méthodologiques seront poursuivis ou entamés en 2010 :

- La méthodologie des indices de chiffres d'affaires sera entièrement revue pour tenter de mieux prendre en compte la démographie des entreprises ;
- De premiers travaux seront lancés pour exploiter les données des déclarations de TVA relatives aux investissements ;

- Les travaux sur la production d'estimations rapides de nos principaux indicateurs, IPI à 30 jours par exemple, devraient aboutir en 2010 ;
- Le département participera activement à plusieurs groupes de travail européens, en particulier celui sur la révision du guide Eurostat-OCDE sur la méthodologie des indices de prix dans les services, celui sur les indices de prix dans l'industrie, et à celui sur la mise au point du nouveau logiciel de désaisonnalisation européen Demetra+

Enfin, l'année 2009 est consacrée à la préparation du passage au calcul de l'indice du coût de la construction par des méthodes économétriques à partir des caractéristiques des constructions neuves (ICC hédonique) : adaptation statistique de l'enquête ICC-PLRN et adaptation des chaînes informatiques du SOeS et de l'Insee. Le passage à l'ICC Hédonique aura lieu normalement pour le calcul de l'indice du quatrième trimestre 2009 (publié début avril 2010). L'abandon du métrage permettra d'une part de considérablement réduire le coût de l'enquête, d'alléger la charge de réponse et de calculer plus rapidement l'indice du coût de la construction. Le calendrier de diffusion sera progressivement avancé.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant.

A noter que, dans le cas des prix à la production, la bonne pratique consiste à rénover chaque classe de produits tous les 5 ans, soit 20% du champ chaque année (renouvellement des échantillons d'entreprises interrogées, visites en face à face des ingénieurs-enquêteurs, renouvellement des séries témoins et des pondérations infra CPF4).

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2010

Un gros travail sera entrepris dès le second semestre 2009 pour mieux exploiter les fichiers de déclarations de TVA pour d'une part mieux prendre en compte la démographie des entreprises dans nos indicateurs conjoncturels et d'autre part pour tenter de mettre en place un indicateur de suivi de l'investissement.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2010

Outre la rénovation des applications du département dans le cadre du programme Prémice et le passage à un indice du coût de la construction hédonique déjà évoqués dans l'exposé de synthèse, plusieurs travaux statistiques sont envisagés.

La directive ONU de 2007 qui définit le producteur comme le propriétaire de la matière première a été adoptée sans délai par Eurostat et devra donc être appliquée dès que possible. En pratique, la mise en œuvre de cette directive doit être intégrée au programme de travail à moyen terme ce qui nécessitera une mise en conformité de l'IPI, au plus tôt en 2010 et au plus tard en 2013. Un travail est lancé avec le pôle de statistiques industrielles de Caen pour mesurer l'impact de cette décision, déjà prise en compte dans le cadre de l'enquête annuelle de production, sur l'IPI et l'Icom.

La division Indicateurs Conjoncturels d'Activité publiera à partir de 2010 les résultats de l'Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (EMAGSA) dont l'objet est de rendre compte à 30 jours de l'évolution mensuelle du chiffre d'affaires de ce secteur, ce qui doit permettre notamment d'améliorer les indices à 30 jours du chiffre d'affaires du commerce qui sont fournis à Eurostat dans le cadre du règlement STS.

Un travail est en cours, avec le pôle de statistiques industrielles de Caen, pour évaluer la qualité d'un dépouillement précoce des données des enquêtes mensuelles de branches qui pourrait conduire, en cas de qualité suffisante, à une estimation rapide de l'IPI à 30 jours.

Département Synthèses sectorielles

1. Exposé de synthèse

Pour la nouvelle entité que constitue le département des synthèses sectorielles, 2010 sera une année de transition marquée par de nombreuses évolutions radicales. Il y a tout d'abord la diffusion progressive du changement de nomenclatures d'activités dans les différentes sources statistiques qui amène à revoir le dispositif de diffusion de résultats pour l'ensemble des secteurs couverts par le département : agriculture, industrie, commerce et services ; cette opération ne s'achèvera qu'en 2011 avec la diffusion des séries de comptes nationaux en nouvelle base et nouvelle nomenclature d'activités. Il y a ensuite la refonte du système des statistiques annuelles d'entreprises (soit le programme RESANE) qui modifie très sensiblement la collecte et le traitement des données à partir de l'exercice 2008, soit avec la fourniture de nouveaux résultats début 2010. Il y a enfin l'élaboration d'une nouvelle base des comptes nationaux qui conduit à d'importants travaux de la part des responsables secteurs produits, lesquels interviennent pour élaborer les équilibres ressources-emplois pour l'ensemble des secteurs marchands (hors banques et assurances) ; compte tenu des changements évoqués précédemment sur la nomenclature d'activités à compter de 2007, puis sur les sources annuelles à compter de 2008, la nouvelle base des comptes s'appuiera sur les trois années de références 2006, 2007 et 2008.

En dehors des travaux d'études et de synthèse réguliers liés aux commissions des comptes sectorielles, le département a aussi la responsabilité de mener des enquêtes thématiques. Cet aspect fait l'objet d'une note spécifique qui esquisse un programme de moyen terme ; on ne citera ici que les projets qui devraient être réalisés en 2010.

On notera en particulier que l'on projette de poursuivre les investigations visant à mieux cerner progressivement les réseaux d'enseigne, lesquels structurent fortement certains secteurs tertiaires. Ce chantier répond à une demande récurrente des professionnels comme il a été rappelé lors de la réunion du 28 mai 2008 de la formation « commerce-services », ce qui a été repris dans les deux premiers avis de cette formation pour le moyen terme 2009-2013.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Au titre des enquêtes thématiques, il convient de signaler les réalisations ou projets suivants :

. Enquête sur les technologies de l'information et de la communication. Il s'agit d'une enquête annuelle qui couvre tous les secteurs d'activité et qui permet de suivre la diffusion de ces technologies parmi les entreprises de plus de 10 salariés. De fait, ces enquêtes comportent une petite partie variable chaque année (thème de la sécurité par exemple pour 2009). Les résultats de l'enquête 2009/2008 devraient être diffusés fin 2009 début 2010. La collecte de l'enquête suivante 2010/2009 sera réalisée début 2010 pour de premiers résultats transmis à Eurostat en octobre 2010.

. Enquête communautaire sur l'innovation

La collecte de cette enquête harmonisée au niveau européen se déroulera fin 2009 et ses premiers résultats seront adressés en juin 2010 à Eurostat avant une diffusion nationale de résultats fin 2010.

. Enquête sur l'accès au financement des PME

Il s'agit encore d'une initiative européenne pour une enquête qui sera menée fin 2010 dans 18 pays européens volontaires (dont tous les grands pays). Cette enquête fait l'objet d'une demande

d'avis d'opportunité dans cadre de la commission « Système financier et financement de l'économie ».

. Enquête sur les points de vente du commerce

On propose de reconduire une enquête réalisée régulièrement tous les 5 à 7 ans auprès des unités locales, soit les points de vente pour le commerce. Par rapport à la dernière enquête menée en 2005 sur l'exercice 2004, on rajouterait la dimension des réseaux d'enseigne, dans le droit des orientations de moyen terme du CNIS.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2010

RAS.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2010

Il convient de noter que l'Enquête Sectorielle Annuelle Services intégrera en 2010 ou en 2011 dans son champ la sous classe NAF 90 01Z (arts du spectacle vivant), la décision ultime devant être prise en fin d'année 2009 au vu du degré d'avancement et des difficultés rencontrées par le programme Resane. Cette extension répond au 6ème avis de la formation « Commerce-services » pour le moyen terme 2009-2013.

Par ailleurs, le dispositif d'enquêtes sur le tourisme qui permet de répondre aux obligations européennes est désormais entièrement piloté par l'Insee. Cet ensemble d'enquêtes devra être revu à moyen terme; en particulier, on sera amené à réviser l'enquête auprès des visiteurs de l'étranger (EVE) dont les résultats sont fragilisés par la difficulté croissante à observer les touristes venant en France en voiture; ce réexamen de l'enquête aux frontières faisait l'objet du premier avis de la formation « Transports-Tourisme » pour le moyen terme 2009-2013.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Insee - Secrétariat général
- Pôle Statistiques Industrielles

1. Exposé de synthèse

Le deuxième conseil de modernisation des politiques publiques tenu le 4 avril 2008 a décidé d'intégrer les missions statistiques du Sessi à celles de l'Insee¹, à compter du 1^{er} janvier 2009.

La création à cette date du pôle Statistiques industrielles au secrétariat général de l'Insee, qui résulte de cette décision, constitue une organisation transitoire.

Dès septembre 2009, les missions concernant les enquêtes thématiques, en particulier les enquêtes sur l'innovation, sont reprises par le département des synthèses sectorielles de la direction des statistiques d'entreprises (DSE). A la fin 2010, l'ensemble des missions de conception et de pilotage des opérations statistiques auront été transférées à la DSE.

Dans ce contexte, le pôle « Statistiques industrielles » conduira en 2010 les opérations de production courante. Les opérations nouvelles ou les travaux éventuels de refonte d'opérations existantes seront pris en charge par la DSE.

En 2010, le pôle assurera donc le pilotage et la gestion de l'enquête annuelle de production (EAP) et des enquêtes mensuelles de branche, de l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie et de l'enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement. Il achèvera les travaux relatifs à l'enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, dont la collecte prendra fin à l'automne 2009.

Une partie, réduite, de la collecte des enquêtes mensuelles de branche est assurée par des organismes professionnels agréés. Comme le Sessi pouvait le faire auparavant, le pôle Statistiques industrielles pourra reprendre la collecte directe de certaines d'entre elles, soit à la demande de l'organisme professionnel, soit s'il ne respecte pas ses obligations.

Pour ce qui concerne l'EAP, l'objectif sera de stabiliser le système, en prenant en compte l'ensemble des enseignements tirés de la première campagne réalisée en 2009.

Une innovation importante est envisagée, dans la continuité de la démarche préparée par le Sessi et expérimentée en 2009 par le pôle Statistiques industrielles : il est prévu de généraliser à l'ensemble des enquêtes le mode de collecte « tout Internet », sans envoi de questionnaires papier avant les phases de pré-contentieux.

Enfin, comme en 2009, le pôle consacrera une partie significative de ses moyens à préparer, avec les unités concernées, la reprise de ses travaux par la DSE.

2. Travaux nouveaux pour 2010

Il n'y aura pas de travaux véritablement nouveaux pilotés par le pôle Statistiques industrielles en 2010, l'intégration à la DSE et la fin du développement du projet Fusain (fusion des statistiques annuelles d'entreprise et de branche) suffisant à saturer les moyens. A noter que les enquêtes nouvelles pilotées par le département des synthèses sectorielles, mais gérées à Caen figurent dans le programme de ce département.

3. Opérations répétitives

¹ Les autres missions du Sessi sont reprises par la sous-direction de la prospective, des études économiques et de l'évaluation de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Enquêtes mensuelles de branche	PSI		Données de base pour le calcul de l'indice de la production industrielle et de l'indice de commandes. La collecte est assurée en partie par des organismes professionnels agréés.
Enquête annuelle de production	PSI		La conception associe, lorsqu'ils le souhaitent, les organismes professionnels.
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie	PSI		
Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement : Antipol	PSI		

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La mise en place, dans le cadre de Resane, de l'enquête annuelle de production, en lieu et place de l'enquête annuelle d'entreprises et des enquêtes annuelles et trimestrielles de branche a considérablement allégé la charge d'enquêtes sur les entreprises.

La dématérialisation complète de la collecte pour toutes les enquêtes sera mise en place en 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'augmentation décidée il y a deux ans de la taille des échantillons des enquêtes Antipol et consommations d'énergie permet de produire quelques résultats agrégés au niveau régional, ce qui répond à une importante demande sur des sujets où la logique territoriale est forte.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les deux opérations Antipol et consommations d'énergie s'inscrivent bien évidemment dans ce cadre.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

RAS

5.4. Aspects « européens »

Toutes les opérations statistiques menées par le pôle s'inscrivent dans un cadre européen, et contribuent à la réponse française aux règlements sur les statistiques de court terme, sur les statistiques structurelles et sur Prodcom.

6. Diffusion des travaux

L'objectif est de mener à son terme les travaux déjà entrepris en 2009 pour basculer l'ensemble de la diffusion de la production statistique sur l'industrie sur le site insee.fr.

La reprise de l'existant diffusé sur le site industrie.gouv.fr/sessi/ sera aussi assurée.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les opérations liées à Resane dont le PSI a la charge (enquête annuelle de production) sont conduites conformément à ce qui a été annoncé dans le cadre du moyen terme ; il est trop tôt pour établir un premier bilan de cette opération. On peut cependant signaler que les taux de réponse des entreprises à cette nouvelle enquête sont tout à fait en ligne avec les taux habituellement observés.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI**Insee****- Direction des études et synthèses économiques****. Département de la conjoncture****.. Division des enquêtes de conjoncture****1. Exposé de synthèse**

Les travaux statistiques de la division des enquêtes de conjoncture continueront à porter sur l'introduction d'innovations de gestion, en vue notamment d'améliorer, simplifier et moderniser l'actuel dispositif de production et de valorisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee, dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

Le point central du programme statistique 2010 des enquêtes de conjoncture concerne l'opération de changement de nomenclature. La division des enquêtes de conjoncture aura à finaliser les travaux liés au changement de nomenclature pour être en mesure de publier les résultats des enquêtes de conjoncture en nouvelle nomenclature au plus tard en mai 2010, conformément aux dispositions prises au sein du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Les travaux de rétopolation seront conduits pour disposer de séries longues, exprimées en nomenclature NAF Rev.2, jusqu'en 1990.

Le deuxième point central concerne les travaux préparatoires à mener pour déployer, si possible dès janvier 2011, un dispositif de lecture optique des questionnaires d'enquêtes de conjoncture, qui se substituerait à l'actuelle saisie manuelle des questionnaires papier par les gestionnaires d'enquêtes. L'expertise des questionnaires a été menée par un prestataire externe fin 2008. Elle conduira à un léger toilettage des questionnaires d'ici mi-2009. Il conviendra ensuite de préparer les éléments pour lancer l'opération d'appel d'offres qui permettra de sélectionner le prestataire. Cette procédure sera initiée au cours du second semestre 2009 et devrait pouvoir être achevée d'ici la fin du premier semestre 2010, selon un calendrier conforme aux prévisions d'évolution des moyens de la division des enquêtes de conjoncture.

Le troisième volet central se rapporte aux investissements à mener en vue de développer une nouvelle application informatique de gestion. L'expression des besoins devant être rédigée en 2009, il s'agira ensuite de finaliser l'étude préalable au cours du premier trimestre 2010. Ce projet s'inscrit dans une démarche de mutualisation de services et de méthodes, dans l'optique d'obtenir une application modulaire s'appuyant sur des briques communes à d'autres applications, dans le cadre du programme PREMICE (« Projet de REfonte Mutualisée des Indicateurs Conjoncturels d'Entreprise »).

De manière plus spécifique, le questionnaire de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière sera aménagé, avant d'être porté sur internet courant 2010, dans le cadre du dispositif de collecte par internet. Ce faisant, ce sera la dernière enquête de conjoncture à bénéficier de ce mode de collecte. En 2010, toutes les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises gérées directement par l'Insee seront ainsi en ligne.

Les allègements de charge statistique des entreprises seront par ailleurs poursuivis en 2010 pour deux nouvelles enquêtes de conjoncture, grâce au recueil d'informations structurelles (chiffres d'affaires, effectifs...), à partir des statistiques annuelles d'entreprises, ce qui permettra de ne plus avoir à demander ces informations sur les questionnaires d'enquêtes.

Enfin, l'intégration européenne se traduira certainement par de nouvelles demandes. À ce stade, on peut s'attendre à ce que les travaux du groupe des experts nationaux des enquêtes de conjoncture, coordonné au niveau de la Commission européenne par la DG-ECFIN, portent sur la mise en œuvre de la nomenclature NACE et ses implications pour les enquêtes de conjoncture. Font également actuellement l'objet d'étude : la couverture du secteur des services, une possible extension au secteur du commerce de gros, le statut et la propriété des données, et les progrès dans l'harmonisation européenne des questionnaires d'enquêtes.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Il est programmé de renouveler l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière en 2010 (champ, thèmes...).

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2010

Sans objet.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2010

Les travaux statistiques prévus pour 2010 porteront notamment sur l'introduction de nouvelles innovations de gestion, en vue d'améliorer, simplifier et moderniser l'actuel dispositif de production et de valorisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee, dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il s'agit de :

- Finaliser les travaux de changement de nomenclature, avec comme échéance ultime mai 2010, conformément au calendrier arrêté au sein du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Les données seront notamment rétro-polées en nouvelle nomenclature jusqu'en 1990 ;
- Aboutir dans la phase de mise en œuvre du dispositif de lecture optique des questionnaires d'enquêtes de conjoncture. Pour cela, rédaction d'un appel d'offre fin 2009/début 2010 de manière à pouvoir mettre en œuvre ce dispositif de lecture optique fin 2010/début 2011, selon un calendrier conforme aux prévisions d'évolution des moyens de la division des enquêtes de conjoncture ;
- Mettre en œuvre le projet de refonte de l'application Conjoncture dans une démarche de mutualisation, dans le cadre du programme PREMICE (« Projet de REfonte Mutualisée des Indicateurs Conjoncturels d'Entreprise »). Rédaction de l'étude préalable en 2010 après la soumission de l'expression des besoins en 2009 ;
- Refondre pour 2010 le questionnaire de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière avant sa mise en ligne sur internet ;
- Finaliser le dispositif de collecte par internet, avec la mise en ligne en 2010 de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière, après celle en 2009 de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie. Le programme de mise en ligne des enquêtes de conjoncture sera à ce moment achevé ;
- Poursuivre en 2010 les allègements de charge statistique des entreprises en mettant en œuvre une procédure qui permette de s'affranchir de la saisie des réponses structurées (chiffres d'affaires, effectifs...) pour les enquêtes de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce de gros, sur le principe de ce qui a été fait en 2009 pour les enquêtes industrie et services, en s'appuyant pour cela sur les statistiques annuelles d'entreprises, de manière à ne plus avoir à demander ces informations sur les questionnaires d'enquêtes.

Par ailleurs, et toujours au cours de l'année 2010, les travaux du groupe des experts nationaux des enquêtes de conjoncture coordonnés au niveau de la Commission européenne par la DG-ECFIN porteront vraisemblablement sur la mise en œuvre de la nomenclature NACE et ses implications pour les enquêtes de conjoncture, la couverture du secteur des services et les thèmes abordés, une possible extension au secteur du commerce de gros, le statut et la propriété des données, et les progrès dans l'harmonisation européenne des questionnaires d'enquêtes.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

En 2010, la division effectuera les opérations statistiques ci-après :

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquêtes			
Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobile.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête européenne obligatoire.
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête européenne obligatoire.
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête européenne obligatoire.
Enquête mensuelle de conjoncture dans les services.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête européenne obligatoire.
Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête non européenne obligatoire.
Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête européenne obligatoire.
Enquête trimestrielle dans les travaux publics.	FNTP, en collaboration avec l'Insee.		Enquête européenne obligatoire.
Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête non européenne non obligatoire.
Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête non européenne non obligatoire.
Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie.	Division enquêtes de conjoncture.		Enquête non européenne non obligatoire.
Exploitation de fichiers administratifs			
Sans objet			
Autres travaux répétitifs			
Sans objet			

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure.

Plusieurs allègements de questionnaires ont été initiés les années précédentes, lesquels seront encore poursuivis en 2010 (cf. présentation ci-devant), pour s'affranchir progressivement de la saisie de réponses structurelles et de la saisie des réponses conjoncturelles grâce à la mise en place d'un dispositif de lecture optique.

Enfin, la division des enquêtes de conjoncture finalisera en 2010 son programme de mise en ligne sur internet des enquêtes de conjoncture.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la Direction de la diffusion et de l'action régionale, en liaison avec les Directions régionales de l'Insee.

5.2 Aspects « environnement et développement durable »

Sans objet.

5.3 Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Sans objet.

5.4 Aspects « européens »

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Les résultats agrégés sont transmis et valorisés à la Commission européenne, par la Direction générale des affaires économiques et financières.

6. Diffusion des travaux

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>, au format 2 pages courant 2009.

Les résultats détaillés des enquêtes de conjoncture européennes sont également diffusés sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/db_indicators8650_en.htm

ou de l'OCDE, à l'adresse :

<http://www.oecd.org/std/bt-coi/coordination>

Les résultats des enquêtes de conjoncture sont mobilisables à partir de la Banque de Données Macroéconomiques (BDM), depuis le site internet de l'Insee.

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes et Point de Conjoncture*. Certains travaux plus approfondis font l'objet de publications ponctuelles dans des revues d'économie.

Enfin, la méthodologie est précisée dans des volumes publiés dans la collection Insee Méthodes, en version bilingue français/anglais, mis à disposition sur le site internet de l'Insee.

Le site de collecte et de consultation des résultats par internet :

<https://entreprises.insee.fr/eCollecte/accueilConjoncture.jsp>

et le Portail entreprises :

<http://entreprises.insee.fr>

enrichissent les informations conjoncturelles (nationales, européennes et internationales) mises à disposition des entreprises et des internautes.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009 - 2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
S'intégrer dans le dispositif européen harmonisé des enquêtes de conjoncture et répondre aux évolutions de la demande européenne.	Division enquêtes de conjoncture.	Selon demandes de la Commission européenne.	Opération en continu.	Opération en continu.
Mettre en œuvre la nouvelle nomenclature statistique des activités économiques.	Division enquêtes de conjoncture.	Échéance ultime mai 2010.	Opération en cours.	Opération en cours.
Rationaliser le dispositif de production statistique pour contenir les coûts et les charges du programme d'enquêtes.	Division enquêtes de conjoncture.	(1) Étudier la possibilité d'introduire un dispositif de lecture optique des questionnaires. (2) Recourir plus massivement aux fichiers statistiques ou administratifs de données sectorielles annuelles pour s'affranchir de la saisie des réponses structurelles.	(1) Cible : mise en œuvre début 2011. (2) Cible : mise en œuvre progressive selon les enquêtes.	(1) Rédaction d'un appel d'offre en 2009. (2) Première mise en œuvre pour les enquêtes industrie et services en 2009.
Apporter une contribution croissante à l'élaboration du diagnostic conjoncturel.	Division enquêtes de conjoncture.	(1) Diffuser de nouveaux indicateurs synthétiques. (2) Adapter le dispositif de publication. (3) Standardiser les Informations Rapides. (4) Valoriser les résultats de la collecte d'août introduite en 2008.	(1) Cible atteinte. (2) Cible atteinte. (3) Cible : juillet 2009. (4) Cible : au cours du moyen-terme.	(1) Diffusion d'un indicateur du climat des affaires de l'économie française et d'un indicateur de retournement de l'économie française en janvier 2009. (2) Diffusion des Informations Rapides mensuelles et bimestrielle, le même jour, simultanément à celle de la nouvelle Information Rapide sur les indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel, en janvier 2009.

				(3) Prévu pour juillet 2009. (4) Au cours du moyen terme.
Améliorer la qualité des indicateurs existants et compléter l'information sur la qualité des indicateurs publiés.	Division enquêtes de conjoncture.	Tout au long du moyen-terme.	Opération en continu.	Opération en continu.
Finaliser le programme de collecte par internet et de mise en ligne des résultats.	Division enquêtes de conjoncture.	Mettre en ligne les deux dernières enquêtes de conjoncture.	(1) Enquête Investissements dans l'industrie : mise en ligne en juillet 2009. (2) Enquête Promotion immobilière : courant 2010.	(1) Opération en cours. (2) Opération à prévoir.
Moderniser l'application informatique de gestion.	Division enquêtes de conjoncture.	Projet de refonte de l'application Conjoncture dans une démarche de mutualisation, dans le cadre du programme PREMICE.	Finaliser le projet au cours du moyen-terme.	Rédaction de l'expression des besoins en 2009.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
- Direction générale des entreprises
Service des études et des statistiques industrielles

Programme non disponible

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
**Commissariat général au développement durable - Service de l'observation et
des statistiques (SOeS)**
Partie Transports

1. Exposé de synthèse

L'année 2009 devrait être largement consacrée à la fin de la production et à l'exploitation de l'enquête nationale transport et déplacements 2007-2008 réalisée avec l'Insee et l'Inrets. Les résultats devraient en être rendus disponibles au grand public au travers d'études et de documents statistiques avant la fin 2009, soit dans un délai record par rapport aux versions précédentes de l'enquête.

Elle aura vu également se concrétiser les travaux menés pour remettre en production des indices de circulation réalisés par le Sétra et dont la publication avait été interrompue pendant plus d'un an suite aux transferts d'une partie importante du réseau routier national vers les départements.

Enfin, un investissement important aura été consacré en 2009 à la rénovation du système de gestion et de diffusion des informations relatives au parc de véhicules terrestres et à leurs immatriculations (Fichier central des automobiles) occasionné par la refonte du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales. Ce système d'information est désormais produit au sein du Service de l'observation et des statistiques ce qui devrait en permettre une plus grande utilisation structurante pour l'ensemble des statistiques sur l'utilisation des véhicules.

L'année 2009 aura également été l'année de l'aboutissement des changements de nomenclature : changement de nomenclatures d'activité et produits (NAF et CPF rev2) ainsi que le changement de nomenclature statistiques des transports (NST). Cette dernière a été pilotée en France par le SOeS de manière à coordonner la mise en service de nomenclatures pour chaque mode de transports qui satisfasse aux exigences statistiques des demandeurs et aux contraintes fonctionnelles des opérateurs.

Parallèlement, le contexte dans lequel s'exerce la statistique sur les transports est d'une part une demande forte européenne, en particulier de statistiques sur l'activité des opérateurs ferroviaires et sur les indices de prix des transports, une conjoncture très dégradée qui aura conduit à tirer parti des sources statistiques partagées (Dares, pôle emploi) pour le suivi conjoncturel en matière sociale, le besoin d'accroître l'information relative aux aspects environnementaux des transports (mobilisation du rapport du Citépa sur les émissions polluantes), publication de comparaisons européennes issues des indicateurs TERM et forte demande de territorialisation de l'approche statistique des transports.

Le SOeS continuera de participer aux travaux et à l'animation de l'Observatoire « énergie-environnement des transports » créé à la suite du Grenelle de l'environnement et dont l'objectif est de mieux connaître les émissions *ex ante* et micro-économique (en particulier dans un premier temps de CO₂) des transports, favoriser la mise en place de l'affichage obligatoire du contenu en CO₂ des prestations de transports et les éco-comparateurs. La participation à ces travaux devrait favoriser la possibilité de collecter à compter de l'obligation faite aux entreprises, des éléments statistiques sur les émissions.

Dans le cadre de la territorialisation des statistiques de transports, le SOeS intensifiera sa recherche d'élaboration et de mise à disposition des chargés d'études et statisticiens régionaux de toutes informations statistiques permettant une ventilation / analyse territorialisée et homogène de manière à permettre des comparaisons couvrant l'ensemble de la métropole ou de la France. Ces travaux s'inscriront dans le contexte de la redéfinition des fonctions d'observation dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Ces travaux concernent aussi bien la mise à disposition des bases de données (et leur actualisation) : SITRAM, SITRAV, INPORT (démographie des entreprises, résultats DADS...) que l'accessibilité aux données du FCA

par zone géographique, ou encore la recherche d'indicateurs territorialisés et homogènes de la circulation routière, sur un champ de routes adéquat, ou de congestion

Les travaux d'exploitation de l'enquête Transit 2009-2010 seront engagés fournissant des résultats importants en matière de circulation routière de poids lourds sur le territoire national. L'extention attendue sur le point de passage à Calais / tunnel sous la Manche enrichira cette enquête par rapport aux éditions antérieures.

L'enquête souhaitée notamment par l'ONISR sur l'utilisation des 2 roues à moteur n'a pu être réalisée en 2009 notamment par manque d'informations sur le parc de ces véhicules pour constituer un échantillon fiable. Ces travaux être repoussés au delà de 2011 (enquête sur l'utilisation des VUL) puisqu'entre temps, l'ENTD aura fourni les informations structurelles manquantes à mettre en regard de l'accidentologie.

La mise en place des enquêtes structurelles thématiques en 2009 permettra de disposer d'un outil souple et léger pour interroger les entreprises de transport sur des thèmes particuliers. Les questions introduites en 2009 sur la consommation d'énergie en quantité devraient perdurer quand les questions relatives au parc de véhicules devraient disparaître au profit de demande sur la gestion des déchets.

Si une première exploitation descriptive de l'implantation des entrepôts sera possible en 2010 sur la base du répertoire mis en place, l'enquête sur leur activité ne pourra débuter qu'en 2011 (sur l'activité de l'année 2010) si bien que les résultats n'en seront disponibles que fin 2011.

Les informations sur les prix des transports de marchandises seront rassemblées dans une publication trimestrielle sur les prix, faisant le pendant de l'information trimestrielle sur l'activité (IPST).

Les données collectées sur les aspects sociaux (en particulier durée du travail des conducteurs routiers, marché du travail) actuellement rassemblés dans une publication spécifique (annuelle pour le transport routier de marchandises) devraient à l'avenir être publiées de façon plus précoce sans attendre une publication de synthèse.

La construction de séries homogène des transports, couvrant l'ensemble du champ et dans les unités de synthèse nécessaires, s'est poursuivie afin de nourrir le travail de la commission des comptes des transports de la Nation. Cela a tout particulièrement concerné les séries ferroviaires de fret et le transport routier sous pavillon étranger.

Les travaux engagés en matière de comptes satellites des transports devraient aboutir en 2010 à une diffusion large des résultats.

Il en est de même, sous réserve de moyens, pour la valorisation de la partie transports routiers de l'enquête de conjoncture réalisée par l'Insee.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Fin 2008 et courant 2009 ont été menés par la direction générale de l'aviation civile les tests de l'« enquête annuelle nationale passagers » auprès des passagers dans les 9 principaux aéroports métropolitains. Cette enquête vise à répondre à la recommandation R13 du rapport Bernadet et à pallier l'impossibilité finalement rencontrée de mobilisation des bases de données sur les billets comme cela était suggéré dans le rapport et en référence aux travaux réalisés aux Etats-Unis.

En 2010 se poursuivra l'adaptation du système d'enquêtes sectorielles auprès des entreprises de transports. Les aspects descriptifs du parc de véhicule devraient disparaître au profit de l'exploitation du fichier central des automobiles rénové et les aspects relatifs à la consommation d'énergie et d'émission de CO2 devraient être approfondis dans les suites notamment des travaux de l'observatoire énergie-environnement des transports et de l'obligation qui sera faite aux transporteurs d'afficher les émissions liées à leurs prestations. Il sera trop tard pour élaborer un questionnaire sur les déchets permettant d'améliorer la partie transport de la 3^{ème} réponse au règlement européen

n°2150/2002 sur les statistiques relatives aux déchets (RSD). Sera néanmoins préparée l'interrogation en 2011 permettant cette amélioration lors de la 4^{ème} réponse.

La mise en place de l'enquête sur les prix de l'entreposage sera entreprise dans la foulée des travaux réalisés en 2009 sur la mise en œuvre d'un répertoire des entrepôts et de l'enquête annuelle sur leur activité.

L'enquête Transit, présentée au comité du label en 2008 et prévue alors pour porter intégralement sur l'année 2009 a dû être en partie repoussée notamment en raison de la nécessaire sous-traitance d'une partie de la collecte (non prévue initialement) et de travaux sur certains tronçons routiers. Aussi, cette enquête portera à moitié sur l'année 2009 et pour l'autre moitié sur l'année 2010.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

En 2009, dans le cadre de la mise en place du répertoire des entrepôts aura été mobilisée pour la première fois par la sous-direction de l'observation statistique des transports (bureau des statistiques d'entreprises et des prix des transports) la base des installations classées.

La mobilisation des DADS et des données relatives au recensement rénové de la population devrait permettre de réalimenter la base de données SITRA-V sur les migrations alternantes.

Concernant les véhicules routiers, à la suite de la rénovation complète du système d'information décisionnel sur les immatriculations et le parc des véhicules par le SOeS (projet SIDIV) et grâce à une convention passée désormais entre le SOeS et l'Organisme Technique central (UTAC), les caractéristiques techniques du parc des véhicules en service seront mieux connues et le kilométrage parcourus par les véhicules en services pourra être estimé par utilisation des informations recueillies par l'UTAC dans le cadre des contrôles techniques. Les premiers tests réalisés sur les bus et cars (publication à venir en 2009) seront étendus aux poids lourds (en complément de l'enquête sur l'utilisation des transport routiers de marchandises notamment pour les véhicules de plus de 15 ans d'âge non couverts par l'enquête) et sur les véhicules utilitaires légers (qui ne sont couverts par une enquête que de façon quinquennale).

En matière de connaissance de la circulation routière, le recueil des comptages sur les routes départementales (sous la responsabilité des conseils généraux) d'une part et en milieu urbain seront recherchés en vue d'améliorer le bilan de la circulation élaboré par le SOeS (bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports). En collaboration avec la direction générale des infrastructures des transports et de la mer (DGITM), le Sétra, les directions interdépartementales des routes, sera recherchée l'élaboration d'indicateurs régionalisés de la circulation.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

Depuis la suppression de l'enquête de conjoncture réalisée par le SESP auprès des entreprises de transport routier de marchandises, il n'a pas été possible de mobiliser les résultats de l'enquête réalisée par l'Insee et dont l'échantillon a été volontairement étendu sur le champ du transport routier de marchandises. Les premiers travaux n'étaient pas conclusifs pour raccorder les deux séries ; le recul dont on dispose désormais devrait permettre de reprendre ces travaux en 2010.

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	observations
Enquête thématique annuelle sur l'activité des entreprises de transport	SOeS/OST2		
Enquêtes / indices trimestriels de prix des services de transport de marchandises	SOeS/OST2		En cours : transport routier, transport fluvial, transport aérien. A développer : transport maritime, manutention-entreposage
Enquête trimestrielle sur	SOeS/OST2		

l'activité de la messagerie			
Enquête sur l'activité des opérateurs ferroviaires	SOeS/OST1		
Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)	SOeS/OST1		
Enquête permanente sur la durée du travail des conducteurs routiers de marchandises (chronotachygraphes)	SOeS/OST3 (marché Alice-Sofréco)		
Enquête annuelle sur les transports collectifs urbains de province (TCU)	Certu		
Enquête annuelle sur les transports collectifs départementaux (TCD)	Certu		
Statistiques de l'activité de la navigation intérieure	VNF		
Base de données portuaires	DGITM/PTF4		
Base de données sur la flotte de commerce française	DGITM/PTF4		
Panel carburants	SOeS / ADEME (marché TNS-Sofres)		
Panel Parc-auto	ADEME / CCFA (marché Sofres)		
Fichier central des automobiles	SOeS/OST1		
Répertoire des entrepôts	SOeS/OST2		
Fichier des remontées mécaniques	DGITM/SGAS		
Système d'information sur les transports de marchandises (SITRAM)	SOeS/OST1		
Système d'information sur les transports de voyageurs (SITRAV)	SOeS/OST1		
Mémento statistique des transport	SOeS/ OST1 et OST3		
Mémento statistique des transport, bulletin mensuel de statistique transports (BMST)	SOeS/ OST1 et OST3		
Séries des comptes des transports de la nation	SOeS/OST3		

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Mobilisation de sources administratives (avis n°5) : concernant les enquêtes sectorielles auprès des entreprises, la mise en œuvre d'Esane par l'Insee en remplacement de la majeure partie des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SOeS conduira, malgré la poursuite d'enquêtes « structurelles thématiques d'activité » à une réduction de près d'un tiers de la charge liée à ces enquêtes pour les entreprises de transport. Cette réduction provient d'une part de la mobilisation des sources administratives par l'Insee, d'autre part de la réduction du nombre de variables demandées et enfin de la réduction de l'échantillon des entreprises interrogées. La réduction est plus marquée pour les grandes entreprises que pour les petites.

L'estimation du kilométrage parcouru par les bus et cars et du parc en service permise par la mobilisation conjointe du Fichier central des automobiles et les résultats des contrôles techniques de ces véhicules permet également de ne pas reprendre l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport de voyageurs (TRV) tout en retrouvant un niveau d'information, certes inférieur à celui de l'enquête mais suffisant pour mieux connaître l'activité en volume de cette branche d'activité. Le même type de recherche sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers, plus complexe du fait d'une périodicité différente des contrôles techniques, de leur plus grand nombre et de la plus grande diversité de leurs usages permettra d'alléger l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers qui se préparera au cours de l'année 2010 (pour réalisation en 2011).

Dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est désormais ouverte à la collecte par internet. Les enquêtes thématiques sectorielles d'activité qui feront suite à l'enquête annuelle d'entreprises ainsi que l'enquête sur les entrepôts seront dès leur première version collectées au choix, soit par voie postale, soit par internet. Dans le cas de ces enquêtes, le questionnaire internet sera rigoureusement le même que la version papier et la logistique de collecte (envoi d'un courrier postal d'annonce) sera la même.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'analyse des transports à un niveau géographique plus détaillé que la métropole s'impose désormais, en particulier dans les démarches de territorialisation du Grenelle de l'environnement et de recherche d'indicateurs territorialisés de développement durable. Le SOeS recherchera, en collaboration avec les autres sous-directions, la DGITM (direction des infrastructures de transports), l'IGN, le Sétra et les directions inter-départementales des routes à mettre en place des indicateurs d'occupation de l'espace et de densité de trafic.

5.2. Aspects environnementaux et développement durable

Diverses demandes résultent de la mise en place d'un suivi des suites du Grenelle de l'environnement. Les demandes concernent notamment l'évolution des parts modales du transport routier, l'ouverture d'infrastructures (en particulier de transport collectifs en site propre) et d'émissions de polluants et gaz carbonique (à travers notamment les demandes résultant de l'observatoire énergie-environnement des transports créé à la suite du Grenelle).

5.3. Aspect évaluation des politiques sociales publiques

néant

5.4. Aspects européens

La France ne respecte par ses obligations européennes en matière de production et de diffusion d'indices de prix des transports : la production prochaine d'indices relatifs au transport maritime d'une part et de manutention-entreposage sont les priorités du bureau OST2.

6. Diffusion des travaux

Les différents sites internet des services qui ont rejoint le SOeS (IFEN, OE, SESP) seront refondus dans un site unique du SOeS. Cette fusion ne remettra pas en cause la politique de diffusion initialisée antérieurement qui consiste à mettre sur internet l'ensemble de la production statistique (Chiffres et statistiques (ex Informations rapides), Points sur (ex 4 pages), Références...) et des rapports ou présentations.

La mise à disposition de données sous la forme de cubes Beyond sera poursuivie, notamment pour les enquêtes sectorielles, les immatriculations et le parc.

La reprise fin 2008 de la publication du bulletin mensuel de statistiques restera accompagnée de la mise en ligne des principales séries conjoncturelles relatives aux transports. De même, la mise en

ligne du mémento statistique des transports est désormais réalisée sous une forme applicative hiérarchisée (fichiers html) et sous la forme de fichiers excel.

7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2009-2013

opérations	unité	prévisions	observations	suivi
L'amélioration de la connaissance des échanges internationaux de marchandises et du transport domestique associé, notamment dans ses aspects intermodaux (connaissance des <i>hinterlands</i> portuaires)				
L'amélioration de l'information sur la circulation routière, passant notamment par la préservation de l'information relative au réseau décentralisé, en particulier la circulation automobile en milieu urbain et la consolidation de la connaissance des origines/destinations des flux d'automobiles				
La connaissance des origines/destinations finales et des prix pratiqués en transport aérien	DGAC	2009/2010	Tests menés, dossier devrait être proposé au comité du label en 2009	
la mise en place d'un système d'information sur la logistique au sens « organisation des transports » à travers notamment la mise en place d'une enquête permanente sur l'activité des entrepôts	SOeS	2009/2010	Répertoire en cours de construction, lancement de l'enquête prévu en 2010 (1 ^{er} trimestre)	
Le suivi du transport combiné (notamment dans le ferroviaire) et des unités de transport intermodal	SOeS, DGITM	2009/2010	- Côté transport ferroviaire, modification de l'enquête auprès des opérateurs, - Côtés ports, travaux sur l'« interland » des ports et construction des indicateurs de part modale	
L'amélioration de la qualité des statistiques en matière de transports en commun et notamment pour ce qui concerne les origines destinations de voyageurs. Un effort de suivi de l'offre de service et de sa qualité devra être réalisé	SOeS, Certu			
mobilisation des informations relatives aux péages routiers et autoroutiers				
mise en place d'une enquête permanente avec le soutien du				

l'ONISR, sur l'utilisation des <u>deux-roues motorisés</u>				
Produire et diffuser des statistiques de transport ferroviaires de marchandises intégrant l'ensemble des opérateurs	SOeS		Fait : transmission à Eurostat et publication <i>in</i> Rapport de la CCTN et BMST	
Exploitation de l'enquête nationale transports et déplacements	SOeS, Inrets, Insee...	2009-2010	En cours, sont prévus des publications notamment dans la Collection <i>références du CGDD</i> et <i>Données sociales</i> de l'Insee en 2009	
Amélioration de la qualité de l'enquête Certu sur les transports en commun (Base GART-Certu)				
Suivi de l'exploitation des panels : Parc Auto, Carburants et SDT				
Réorganisation d'une enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL) mobilisant les contrôles techniques, approfondissant la connaissance des marchandises transportées				

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

Enquête TRM :

- résultats mensuels dans le bulletin mensuel de statistiques transports
- résultats trimestriels dans les Chiffres et statistiques (délai fin trimestre T+1)
- résultats annuels détaillés (2007 en janvier 2009, 2008 prévus à l'été 2009)
- résultats annuels européens 2007 : « Le point sur » janvier 2009

Enquête auprès des opérateurs ferroviaires :

- résultats trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports (depuis le 1^{er} trimestre 2009)
- résultats annuels 2007 fournis à Eurostat....

Enquête VUL 2005-2006

- publication d'un n° de Chiffres et statistiques (à l'époque Information rapide du SESP) le XX 2008
- diffusion sur internet des résultats détaillés fin 2008

Fichier central des automobiles, immatriculations :

- résultats mensuels et trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports,
- résultats trimestriels dans les chiffres et statistiques
- résultats mensuels, trimestriels et annuels détaillés sur internet (fichiers excel et Beyond)

Fichier central des automobiles, parc :

- résultats annuels détaillés sur internet (fichiers excel et Beyond) 2007 en 2008, 2008 à venir dans le courant de l'été 2009
- Bilan des immatriculations un an après la mise en place du bonus-malus, « Le point sur » (février 2009)

Enquête sur les déplacements touristiques 2007 : « Le point sur », janvier 2009

Prix des transports (indices des prix du transport routier de marchandises, du transport fluvial de marchandises, du transport aérien de marchandises, prix moyens de la messagerie) : chaque trimestre dans le courant du 3^{ème} mois qui suit la fin du trimestre dans la collection chiffres et statistiques

Activité trimestrielle dans la messagerie : chaque trimestre dans le courant du 3^{ème} mois qui suit la fin du trimestre dans la collection chiffres et statistiques

Enquête annuelle d'entreprises 2006 :

- synthèse dans Chiffres et statistiques (xxx 2008)
- base de données beyond sur internet (xxx 2008)
- article des notes de synthèse du SESP sur le secteur du transport routier de voyageurs (xxx 2008)

Enquête annuelle d'entreprises 2007

- synthèse dans Chiffres et statistiques (à paraître en mai 2009)

Enquête sur les conditions de travail des conducteurs routiers de marchandises

- bilan social du Transport routier de marchandises 2007 paru en février 2009
- dans un article d'un numéro de la collection références du CGDD à paraître

Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers de marchandises

- bilan social du Transport routier de marchandises 2007

Rapports de la Commission des comptes des transports de la nation

- pré-rapport sur les comptes 2007 : avril 2008
- rapport sur les comptes 2007 : juillet 2008
- pré-rapport sur les comptes 2008 : à paraître avril 2008

Bilans sociaux des transports :

- bilan social annuel du transport routier de marchandises 2007 (février 2009)
- bilan social du transport routier de voyageurs 2006-2007 (août 2008)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE - Service de la statistique et de la prospective (SSP)

1. Exposé de synthèse

Les travaux qui seront menés en 2010 sont très largement déterminés par les obligations européennes et par certains engagements pris envers les utilisateurs. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et sa recherche d'efficacité par des actions faisant évoluer les outils, les méthodes, l'organisation et les modes de communication au sein de son réseau.

Le service central et les services régionaux de la statistique agricole seront mobilisés en 2010 par l'importante opération que constitue le recensement agricole qui verra notamment la mise en œuvre de la collecte assistée par informatique (Capi). Trois autres opérations nouvelles seront également réalisées. L'enquête sur les consommations d'énergie des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers ainsi que les coopératives d'utilisation de matériel agricole précédera une enquête sur la consommation d'énergie des exploitations agricoles prévue pour 2011. Ces deux opérations sont particulièrement importantes dans un contexte de développement de mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique du secteur agricole. L'enquête triennale sur les matières premières pour l'alimentation animale permettra la réalisation de bilan ressource-emplois demandés par eurostat et la calage de modèles d'incorporation. Après de groupe de travail mis en place en 2009, l'enquête conjoncture fruits et légumes sera renouvelée.

L'enquête sur les matières premières et les enquêtes de conjoncture animales et végétales feront l'objet de demandes d'avis d'opportunité au CNIS.

Les travaux sur les fichiers administratifs se poursuivront en 2010. Le service statistique est en effet la maîtrise d'ouvrage de la collecte mutualisée des données. Ce projet doit permettre une alimentation automatique en données administrative du puits statistique de l'entrepôt ministériel de données. Le SSP est également maître d'oeuvre pour la construction d'un méta-dictionnaire. Ces travaux initiés fin 2007 ont été retardés en 2008 par la réorganisation de nos partenaires impliquée par la RGPP. Ils se poursuivront en 2009 et 2010

D'autres travaux porteront sur la mise en œuvre d'une nouvelle typologie des exploitations agricoles en application des règles européennes qui sera appliqué au RICA en 2011. L'année 2010 sera consacrée à la définition de nouveaux échantillons et méthodes d'extrapolation des résultats.

Parmi **les opérations répétitives** figurent une quinzaine d'enquêtes et le RICA ainsi que différentes opération d'exploitation des fichiers administratifs (issus notamment des demandes d'aides des agriculteurs).

L'allègement de la charge statistique des entreprises est pris en compte dans le cadre du recensement agricole 2010. Le recours aux données administratives permet notamment de restreindre le questionnaire et d'en pré-renseigner une partie.

Concernant **les aspects régionaux**, le recensement agricole améliorera la connaissance locale de l'agriculture, notamment sur des problématiques fines et localisées. Différentes opérations seront par ailleurs développées dans les DOM en 2010. Le RICA sera étendu aux Antilles et à la Réunion. La statistique agricole annuelle dans les DOM sera harmonisée avec celle de la métropole.

Sur le thème des **relations entre l'agriculture et l'environnement**, une partie du questionnaire du RA centré sur les méthodes et pratiques de production va permettre de mieux appréhender la capacité de l'agriculture poursuivre son développement de façon durable. Les enquêtes sur la consommation d'énergie dans les ETA et coopératives qui précède celle de 2011 pour les exploitations agricoles fournira également des informations précieuses dans ce domaine.

La politique éditoriale du SSP a été renouvelée et le site agreste considérablement étoffé. Un nouvel outil de diffusion en ligne, DISAR est progressivement développé et sera notamment utilisé pour la diffusion du RA 2010. Le système de diffusion des statistiques annuelles des IAA sera également redéfini en 2010

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

RA 2010

La grande opération nouvelle de 2010 est le recensement de l'agriculture (RA 2010). Il fait l'objet de très fortes évolutions, sur les plans statistique, organisationnel et informatique.

Sur le plan statistique, la principale innovation porte sur les unités qui seront interrogées : les unités locales du répertoire SIRENE. L'étape de constitution de la liste des exploitations à enquêter, qui sera pour l'essentiel réalisée en 2009, reposera sur la mobilisation de différentes sources (le répertoire SIRENE, la base de sondage renouvelée, le fichier des aides agricoles). Ces listes feront l'objet d'une validation en commission communale comme par le passé.

Sur le plan organisationnel, la suppression des services départementaux nécessite une réorganisation de la collecte au niveau des services régionaux de statistiques agricoles.

Enfin, sur le plan informatique, le recensement de l'agriculture est la première opération du SSM Agriculture à passer à une collecte assistée par ordinateur. Il s'agira également de la première opération pour laquelle une partie des informations auparavant collectées fera l'objet d'un pré-remplissage grâce aux fichiers administratifs.

Le règlement européen prévoit également d'inclure un volet nouveau sur les méthodes de production qui pourra faire l'objet pour tout ou partie d'un sondage selon le niveau recherché de représentativité. Compte tenu de la montée en puissance des problématiques environnementales, la consultation lancée en 2008 et présentée à la formation agriculture du CNIS conduit à rendre exhaustif une majeure partie de ces questions qualitatives sur les méthodes de production et à les compléter par des questions parfois plus quantitatives.

Le recensement sera présenté au comité du label du 16 juin.

Enquête énergie ETA ETF ETR CUMA

La dernière enquête sur la consommation d'énergie en agriculture a été réalisée en 1992. La prochaine enquête sur la consommation d'énergie par les agriculteurs sera réalisée en 2011, après le RA 2010, de façon à constituer un échantillon optimale s'appuyant sur une base de sondage à jour. Cependant, près de 3 exploitations agricoles sur 10 ont désormais recours à un tracteur appartenant à une CUMA ou à une ETA. Une enquête complémentaire auprès des ETA et CUMA sera donc réalisée dès 2010, et sera également étendue aux ETF et ETR (entreprises de travaux forestiers et ruraux). Elle vise à quantifier la consommation, pour les usages professionnels, de produits pétroliers et non pétroliers ainsi que la production d'énergie pour l'autoconsommation et pour la vente. L'avis d'opportunité a été rendu le 15 mai 2008.

Enquête triennale sur les matières premières pour l'alimentation animale des animaux de ferme

Elle se déroulera en 2010 sur l'année de constat 2009. L'objectif principal de cette enquête triennale, mise en place dans les années soixante-dix, et réalisée la dernière fois en 2007 sur l'année de constat 2006, est la connaissance des quantités de matières premières d'origine agricole utilisées dans la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme. Les résultats en sont particulièrement utiles pour mesurer l'importance des débouchés que constituent les fabrications d'aliments pour de nombreux produits d'origine agricole, et pour établir les bilans ressources-emplois par produits coordonnés par Eurostat. Ils servent également à caler un modèle annuel du SSP de simulation des incorporations en fonction des prix relatifs des produits. La collecte de l'information a été étendue en 2007 être étendue, à la demande de certains utilisateurs, aux matières premières utilisées pour la fabrication de compléments alimentaires minéraux. Pour la prochaine enquête, une étude sera menée

toujours à la demande des utilisateurs, sur l'intérêt d'étendre ce champ aux matières premières entrant dans la composition des prémélanges.

Rénovation des enquête de conjoncture fruits et légumes

La suppression de services départementaux des statistiques agricoles et la reprise des activités de conjoncture par les services régionaux nécessitent une harmonisation des modes de collecte de la conjoncture. Un groupe de travail a été constitué en 2009 pour faire une mise à plat des dispositifs existants et proposer des pistes de rénovation. L'année 2010 pourrait être une année de mise en œuvre de cette rénovation.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

La collecte mutualisée de données, le puits statistique et le Métadictionnaire au ministère de l'agriculture et de la pêche.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a confié au SSP la maîtrise d'ouvrage de la collecte mutualisée des données (CMD) pour l'alimentation d'un entrepôt de données ministériel en cours de création. Cette collecte mutualisée concerne tous les fichiers administratifs de la sphère agricole, et en particulier les fichiers d'aides (aides couplées, aides découplées, aides agro-environnementales) et les déclarations de surfaces. A également été confiée au service statistique la maîtrise d'ouvrage de la construction d'un outil de gestion des méta-données, le Méta-dictionnaire, compte tenu de son expertise en matière d'utilisation de fichiers et de gestion de données documentées. A terme, lorsque l'entrepôt de données et le méta-dictionnaire associé seront prêts, le SSP pourra puiser l'ensemble des sources administratives qu'il utilise pour les verser dans un puits statistique (qui comprendra également l'ensemble des données issues des enquêtes du service), lequel sera alimenté de façon automatique en données administratives, les flux nécessaires ayant été déterminés au sein du projet Collecte mutualisée des données.

Fin 2008, a été initiée la construction du puits statistique, qui doit être disponible fin 2009 dans l'optique du recensement agricole. Les travaux de définition des flux de données (projet CMD) ont été retardés du fait des réorganisations en cours en 2009 et au premier semestre 2009 chez nos fournisseurs de données (transfert de compétences des différents offices agricoles vers l'Agence Unique de Paiement, qui doit fusionner en une Agence de Service et de Paiement avec le CNASEA, autre fournisseur de données administratives). En revanche les travaux de conception du Méta-dictionnaire avancent de façon satisfaisante.

Les travaux initiés fin 2007 et poursuivis en 2008 se prolongeront vraisemblablement jusqu'en 2010. Les travaux à mener en 2010 dépendront de la façon dont les différents sous-projets progressent en 2009.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

La nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles fait l'objet en 2009 de travaux d'expertise et de simulations. La nouvelle typologie sera appliquée dans la RICA sur l'exercice comptable 2010 dans le courant de l'année 2011. L'année 2010 sera donc consacrée à la détermination des nouveaux échantillons et des méthodes d'extrapolation des résultats. Des actions de communication sur cette nouvelle typologie devront également être menées.

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
RICA	BSPCA		Néant
Enquête annuelle 2008 sur la consommation d'énergie dans les IAA et scieries 2008	BSSAE		Enquête avec petits consommateurs en 2010
Enquête annuelle 2008 sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries	BSSAE		
Enquête Teruti-Lucas	BSVF		
Enquête hebdomadaire et mensuelle auprès des accoueurs	BSA		
Enquête auprès des sélectionneurs avicoles	BSA		
Enquêtes mensuelle, trimestrielle et annuelle auprès des abattoirs et ateliers de découpe de volailles	BSA		
Enquête annuelle auprès des centres de conditionnement et casseries d'œufs	BSA		
Enquête mensuelle auprès des abattoirs d'animaux de boucherie	BSA		
Enquête annuelle laitière	BSA		
Enquête mensuelle prix du lait	BSA		
Enquête cheptel bovin au 1 ^{er} novembre	BSA		
Enquêtes cheptels ovin et caprin au 1 ^{er} novembre	BSA		
Enquêtes cheptel porcin au 1 ^{er} mai et 1 ^{er} novembre	BSA		
Enquêtes de branche	BSIAA		
Enquête Indice des prix des consommations intermédiaires des agriculteurs	BSIAA		
Exploitation de fichiers administratifs			

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Déclarations de surfaces (extractions mensuelles départementales)	BSVFPCA ?		
Déclarations de surfaces, aides végétales, droits à paiement unique (fichier annuel national)	BSPCA ?		
Aides animales (PMTVA, PB, PAB) (fichiers annuels nationaux)	BSA		
Quotas laitiers (fichier annuel national)	BSA		
PHAE (fichier national annuel)	?SDSAFA		
Surfaces sous contrat de transformation (fichier annuel national)	BSPCA ?B SVF		
Registre parcellaire graphique (fichier annuel national)	?SDSAFA		
Valorisation statistique de la BDNI	BSA		
Autres travaux répétitifs			
Comptes par OTEX	BSPCA		
Comptes régionaux	BSPCA		
Indicateurs de revenus départementaux	BSPCA		
Statistique agricole annuelle	BSPCA		
Valeur vénale des terres	BSSC		
Bilans d'approvisionnement	BSSC		
Estimations avancées de la production et des rendements	BSVF, BSA		
Suivi des marchés (analyse conjoncturelle)	BSSC		

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La collecte du RA 2010 sera allégée par l'appariement a posteriori des fichiers relatifs aux **aides du premier pilier et du second pilier de la politique agricole commune (PAC)**, du **casier viticole informatisé** et de l'agence bio sur les surfaces et les cheptels conduits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Certaines autres données seront pré remplies (données PAC pour les surfaces, BDNI pour le cheptel bovin, MSA pour les salariés des gros employeurs) et n'auront qu'à être validées lors du passage de l'enquêteur.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'extension du RICA aux DOM, qui fait partie des obligations européennes sera mis en œuvre à partir de 2010 sur l'exercice comptable 2009 pour les Antilles et la Réunion, et ultérieurement pour la Guyane et Mayotte. L'année 2010 sera donc la première année de réalisation du RICA dans trois des DOM.

L'élaboration de la statistique agricole annuelle (estimation des productions en termes physiques) sera harmonisée à partir de 2010 avec les travaux similaires effectués pour la métropole. Les données sur le territoire national intégreront donc les DOM à partir de 2010, avec une rétopolation pour les principales séries.

Le RA 2010 est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. Les données permettront de mieux connaître les moyens de productions locaux engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluantes des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergements, vente directe).

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le RA 2010 vise à mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées (engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau). L'intégration de ces questions dans un recensement se justifie par un besoin de connaissance des prélèvements sur des ressources souvent très localisées (ressource en eau pour l'irrigation) ou des risques de pollutions très locales (algues vertes à l'exutoire des bassins versants littoraux, pollutions de certains points de captage).

L'enquête sur la consommation d'énergie des ETA,ETF,ETR et CUMA, couplée à l'enquête 2011 sur la consommation d'énergie par les agriculteurs vise à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire, biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...).

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

5.4. Aspects « européens »

Le 1^{er} décembre 2008, le règlement (CE) N° 1166/2008 du Parlement et du Conseil a été publié au Journal officiel de l'Union européenne. Ce texte relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations et à l'enquêtes sur les méthodes de production agricole abroge l'ancien règlement (CEE) N° 571/88 du Conseil. Il établit un cadre pour la production de statistiques communautaires comparables sur la structure des exploitations agricoles et pour une enquête sur les méthodes de production agricole et notamment le recensement agricole de 2010.

L'année 2010 sera également celle de la réalisation de l'enquête de base découlant du règlement (CEE) N° 357/79 du Conseil concernant les enquêtes statistiques sur les superficies viticoles. Il s'agit sans doute de la dernière année d'application de ce texte avant qu'il ne soit revu dans le cadre du processus de simplification de la législation statistique.

De premières discussions conjointes avec une éventuelle simplification de la législation sur les arbres fruitiers débutées en 2009 seront poursuivies courant 2010 au niveau commission voire même peut être au Conseil.

L'application du nouveau règlement sur les statistiques du cheptel et de la viande sera de plein exercice pour l'année 2010 sur l'ensemble de l'Union. Il s'agit du règlement (CE) N° 1165/2008 du Parlement et du Conseil qui abroge les directives du Conseil 93/23- 93/24-93/25.

L'unification et la simplification des textes sur les végétaux incluant les fruits et légumes ont été négociés sous présidence française en 2008, le texte de compromis adopté par le Parlement début 2009 entrera en vigueur pour la première fois en 2010.

Au moment de la rédaction du présent programme reste en négociation le projet de règlement cadre sur les produits phytopharmaceutiques pour lequel des divergences subsistent entre le Conseil et le Parlement. La présidence Tchèque conduit les discussions en vue d'aboutir à un accord en seconde lecture.

6. Diffusion des travaux

La rénovation de la politique éditoriale est mise en place à l'exception de la valorisation de quelques opérations statistiques. La mise en ligne intégrale des Chiffres et Données avec les tableaux détaillés sur le sous site « Données en ligne » a permis un enrichissement notable du site Agreste.

« Données en ligne » sera remplacé en 2010 par DISAR, qui est le projet rénové de la base de diffusion de données agrégées

DISAR sera l'outil de diffusion des données détaillées du RA2010

Le projet de diffusion du RA2010 prépare le programme de diffusion standard des résultats du RA2010.

La redéfinition du système de diffusion des statistiques annuelles des IAA sera un des grands chantiers de 2010.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête pluriannuelle sur les consommations d'énergie dans les IAA et les scieries	BSSAE	2010		
Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme	BSIAA	2010		
Enquête TIC2009-2008 (collecte INSEE)	BSIAA	2010		
Recensement de l'agriculture et enquête méthodes de production	BSSAE	2010		
Enquête énergie ETA ETF CUMA	BSSAE	2010		

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

.I.1 AGRESTE-PRIMEUR

N° 205	janvier	2008	1% de la collecte laitière pour le bio en 2006. Le marché du bio peine
N° 206	janvier	2008	Quelles marges de manœuvre pour la production ?
N° 207	février	2008	Un tiers des grandes cultures semées en 2006 sans retournement des sols. Dans le sillon du non -labour
N° 208	février	2008	7 % de consommation en moins depuis 1997. Les français boudent les produits laitiers.
N° 209	février	2008	La culture s'étend de 25% de 1997 à 2007. Les noyers : une exception dans l'arboriculture française
N° 210	mai	2008	Une période favorable de 50 années s'est achevée. Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus.
N° 211	juin	2008	Le commerce extérieur agrolimentaire en 2007. 9 milliards d'excédents malgré des déficits sectoriels
N° 212	juillet	2008	Les comptes provisoires de l'agriculture 2007 par régions et catégories d'exploitations. Hausse de revenu mais fortes disparités
N° 213	Juillet	2008	Enquête annuelle d'entreprise IAA résultats provisoires 2007. Une croissance soutenue
° 214	juillet	2008	Conséquences de la fièvre catarrhale ovine en 2007-2008. La déstabilisation de la filière brouillards
N°215	octobre	2008	Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007. 326000 exploitations professionnelles
N°216	novembre	2008	Prééminence des terres nues en hiver. Fertilisation azotée minérale du maïs grain : progrès attendus
N°217	novembre	2008	Moins imbriquées, cultures et prairies reculent devant l'artificialisation des terres. Les paysages agricoles se redessinent
N°218	décembre	2008	Les comptes prévisionnels par catégories d'exploitations en 2008. Hausse des coûts de production, baisse du revenu
N°219	janvier	2009	Des territoires de plus en plus artificialisés. La maison individuelle grignote les espaces naturels
N°220	janvier	2009	Dans la transformation ou le commerce de gros? 2500 coopératives agroalimentaires
N°221	février	2009	De la place pour l'herbe dans les vignes
N°222	février	2009	La décrue du lait cru
N°223	mars	2009	Agricultrice : un métier qui s'impose à tout petits pas

.I.2 AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES AGRICULTURE

N°195	mars	2008	Rica France Tableaux standards 2006
N°196	mars	2008	Statistiques forestières 2007
N° 197	avril	2008	Le prix des terres agricoles en 2006
N° 198	Juin	2008	Enquête sur la structure des vergers en 2007
N° 199	juillet	2008	Enquête porcine au 1° novembre 2001, bâtiments d'élevage
N° 200	août	2008	Enquête sur les pratiques culturales en 2006
N°201	octobre	2008	Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007
N°202	novembre	2008	L'utilisation du territoire en 20007 – Teruti-Lucas
203	février	2009	Rica France Tableaux standards 2007
204	mars	2009	Pratiques culkturnales viticulture en 2006

.I.3 AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES IAA

N° 153	janvier	2008	IAA Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales. Résultats sectoriels et régionaux des entreprises année 2005
N° 154	février	2008	IAA Entreprises de 20 salariés et plus. Enquête annuelle d'entreprise. Résultats sectoriels et régionaux 2006
N° 155	février	2008	Les matières premières alimentation animale en 2003
N° 156	Mars	2008	Exploitations forestières et scieries Enquête annuelle d'entreprise et sources fiscales. Résultats sectoriels et régionaux des entreprises 2006-2005
N° 157	juin	2008	Coopération agricole- Organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus EAE principaux résultats 2006
N° 158	juin	2008	Production des IAA en 2006 Enquête de branches et statistique Procom
N°159	octobre	2008	Les consommations d'énergie dans les IAA et les scieries en 2007
N°160	octobre	2008	Industries agricoles et alimentaires – Résultats sectoriels et régionaux 2006
N°161	octobre	2008	Récolte de bois et production de sciages en 2006
N°162	décembre	2008	Lait et produits laitiers en 2007

AGRESTE CAHIERS

N° 4	janvier	2008	Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2007
------	---------	------	--

Série interrompue et remplacée par Agreste Les Dossiers

AGRESTE LES DOSSIERS

N° 1	juin	2008	L'agriculture européenne en chiffres
N° 1	juin	2008	European agriculture in figures
N°2	septembr e	2008	Résultats économiques des exploitations agricoles en 2006 – RICA
N°3	octobre	2008	L'aviculture en 2004

AGRESTE GRAPH AGRI

Juin	2008	"L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2008"
------	------	---

Ministère de l'agriculture et de la pêche
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA
 - Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

1. Exposé de synthèse

Le Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA) est chargé de piloter, au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 6 personnes, la collecte et la valorisation des informations statistiques relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

Consolidation du nouveau système d'information sur les pêches maritimes

La DPMA a entrepris en 2006 de constituer un nouveau système d'information sur la pêche afin de mettre à la disposition du ministère de l'agriculture et de la pêche, des services extérieurs des affaires maritimes et des partenaires l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour assurer leurs missions de gestion, de contrôle et de pilotage. Ce nouveau système intégré doit aussi permettre à la France de mieux remplir ses obligations communautaires en terme de transmissions de données, dans le cadre du suivi de la politique commune de la pêche.

Le nouveau système d'information modifie profondément l'organisation de la saisie des documents déclaratifs et leur traitement. Il assure au MAP la maîtrise de l'ensemble des flux de données et de leur exploitation. En particulier, de nouvelles applications de saisie des documents déclaratifs et de croisement des données, qui sont à la base de l'élaboration des statistiques sur les productions des pêches maritimes, ont été mises en œuvre en 2009. La rénovation de la chaîne de traitement des données doit permettre, à terme, une amélioration sensible des conditions de production des statistiques de la pêche et de leur fiabilité.

L'année 2010 sera consacrée à la poursuite des développements nécessaires à la production régulière des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les pêches maritimes à partir du nouveau système d'information.

Développement de la collecte et de la production de données économiques

La collecte de données économiques a été développée depuis quelques années dans le cadre d'un règlement européen relatif à la collecte des données, mis en place par la Commission aux fins d'analyse scientifique et d'évaluation. Dans le cadre du programme national mis en place pour répondre à ce règlement, le BSPA pilote le volet économique établi pour fournir, avec le concours de partenaires, des données et indicateurs économiques sur les entreprises de pêche et les entreprises de transformation et de mareyage.

Un nouveau règlement est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Il se caractérise notamment par l'extension de la liste de variables économiques à collecter et l'extension de son champ au secteur de l'aquaculture. Cela conduira à étendre le programme national de collecte de données économiques et, par voie de conséquence, à développer la production des statistiques et d'indicateurs économiques sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Ce programme continuera d'être conduit avec l'appui de partenaires de la DPMA. Afin de satisfaire aux obligations du nouveau règlement européen en matière de recueil, de conservation et d'utilisation des données collectées et de permettre au BSPA d'effectuer dans de meilleures conditions les traitements nécessaires pour répondre aux demandes, il est proposé de soumettre à un examen d'opportunité par le CNIS la collecte de données économiques dans le secteur de la pêche.

En ce qui concerne l'aquaculture, l'année 2009 a été marquée par la rénovation de l'enquête statistique annuelle, qui doit permettre de répondre au nouveau règlement européen sur la communication des statistiques aquacoles. La nouvelle enquête doit également fournir les données nécessaires pour effectuer la segmentation des entreprises qui doit être utilisée pour collecter des données économiques dans ce secteur. Sur la base des résultats de la première enquête dans sa nouvelle forme, il est prévu de réaliser en 2010 une étude pilote pour la production de ces données.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées

Enquêtes économiques

La production de données économiques sur la pêche et l'aquaculture s'inscrit dans le cadre du programme national mis en place pour répondre au règlement européen sur la collecte des données, dont le champ a été étendu en 2009 au secteur de l'aquaculture

Jusqu'en 2008, ce programme couvrait les activités des entreprises de pêche et des industries de transformation des produits de la mer. La collecte de ces données a jusqu'à présent été organisée par la DPMA avec le concours de partenaires : IFREMER et Université de Nantes pour le secteur de la pêche, OFIMER pour les industries de transformation et le mareyage.

Afin de répondre aux exigences du nouveau règlement européen et d'améliorer les conditions de collecte et de traitement des données économiques dans le secteur de la pêche, il est proposé de soumettre cette collecte de données à un examen en opportunité du CNIS. Actuellement la collecte est réalisée auprès de deux échantillons de navires de pêche. L'Université de Nantes traite les données de navires affiliés à des centres de gestion, l'IFREMER effectue une enquête directe. Le BSPA ne reçoit actuellement que des agrégats élaborés par les partenaires, qu'il traite pour produire les résultats nationaux. Dans le nouveau système, le BSPA recueillera les données individuelles des navires, ce qui facilitera leur traitement et permettra de mieux répondre aux demandes des utilisateurs.

L'extension de ce programme au secteur de l'aquaculture prévue par le nouveau règlement européen va se faire progressivement : une étude pilote sera conduite en 2010, sur la base des résultats de l'enquête statistique sur l'aquaculture renouvelée en 2009.

En 2010 le BSPA contribuera également à l'élaboration du programme national 2011-2013 de collecte de données que la France doit transmettre à la Commission conformément au règlement européen.

La poursuite et l'extension de la collecte des données économiques correspondent aussi à la nécessité de développer au plan national l'analyse économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et de répondre à de nombreuses demandes d'information. Ces travaux permettront aussi d'élaborer et de mettre régulièrement à la disposition du ministère les indicateurs de pilotage dont il a besoin pour la conduite de son action.

2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs

Poursuite de la rénovation de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs

Le nouveau système d'informations sur les pêches maritimes est entré en 2009 dans sa phase opérationnelle. Depuis janvier 2009 ont été mis en œuvre : une nouvelle application de saisie des documents déclaratifs (journaux de bord et fiches de pêche) dans un nouveau centre de saisie ; le développement d'une nouvelle application de croisement des données aux fins notamment d'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes. Le BSPA assure la maîtrise d'ouvrage de cette application, avec l'appui technique de la mission des systèmes d'information de la DPMA. Le développement et la mise en production, prévus sur une période de trois ans, sont assurés par l'IFREMER. Après une année 2009 consacrée à la mise en place du système et des traitements destinés à produire les données mensuelles et trimestrielles, les développements se poursuivront en 2010 pour la production des statistiques annuelles et de l'ensemble des données nécessaires pour répondre aux divers règlements européens.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Echantillonnages des marées au débarquement

Les travaux d'échantillonnages de marées au débarquement ont été développés par l'IFREMER afin d'estimer l'effort de pêche et la production des flottilles mal couvertes par les déclarations obligatoires. Cela recouvre principalement les navires de moins de 12 m. de la Méditerranée et des départements d'outre mer. Les premiers résultats de ces travaux doivent être produits en 2009. En 2009 le BSPA a repris la maîtrise d'ouvrage de l'observation des marées au débarquement en Méditerranée ainsi qu'en Guadeloupe. En 2010 sont prévus : l'exploitation, avec le concours de l'IFREMER, des données collectées ; la poursuite des observations dans les flottilles appropriées.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

L'enquête statistique sur l'aquaculture, qui est rénovée en 2009 pour répondre aux obligations du nouveau règlement européen sur la communication des statistiques aquacoles, devra continuer à être réalisée annuellement.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des documents déclaratifs des pêcheurs (journaux de bord et fiches de pêche) est faite en continu. Elle est à la base de l'élaboration des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et les débarquements.

Les statistiques sur les ventes des produits de la pêche sont établies à partir des déclarations de ventes dans les halles à marée qui sont exploitées par l'office France Agrimer dans le cadre du réseau inter-criées.

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Enquête aquaculture	BSPA		Annuelle, rénovée en 2009
Enquêtes économiques	BSPA avec partenaires		Annuelle Extension à l'aquaculture à partir de 2010
Exploitation de fichiers administratifs			
Journaux de bord et fiches de pêche	DPMA		En continu
Notes de ventes	France-Agrimer		En continu
Autres travaux répétitifs			

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le Conseil Européen a adopté en décembre 2006 un règlement sur l'enregistrement et la communication électroniques des données relatives aux activités de pêche. Le règlement d'application de la Commission du 3 novembre 2008 prévoit la mise en place progressive du journal de bord électronique : au plus tard le 1^{er} janvier 2010 pour les navires de plus de 24 mètres et le 1^{er} juillet 2011 pour les navires de plus de 15 mètres. En outre, les premiers acheteurs des produits de la pêche dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 400000 Euros doivent communiquer par voie électronique les informations figurant dans les bordereaux de vente.

La mise en place de procédures électroniques d'enregistrement et de transmission des données est de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. L'effet de ces mesures doit se faire sentir à partir de 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le nouveau règlement européen demande de produire des données par grande région de pêche (Atlantique-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions).

Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées)

5.2 Aspects « environnement »

Aucune évolution n'est programmée en 2010 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture restent largement régies par la réglementation européenne. L'entrée en vigueur de nouveaux règlements en 2009 aura des conséquences importantes sur l'activité du bureau des statistiques.

On rappelle que les travaux du BSPA s'articulent autour des principaux règlements européens suivants :

1. Règlement du Conseil relatif au contrôle de la politique commune de la pêche, qui impose aux Etats membres de transmettre à la Commission européenne les données sur les quantités débarquées, chaque mois pour les espèces sous quotas et chaque trimestre pour les espèces hors quotas ; un nouveau règlement européen sur le contrôle est en cours de négociation. Sa mise en œuvre en 2010 devrait entraîner des changements dans les déclarations obligatoires de captures, qui devront toutes être effectuées selon un rythme mensuel.
2. Règlements du Parlement et du Conseil concernant la communication de statistiques sur les captures nominales des Etats membres dans les grandes régions de pêche : ces règlements régissent les transmissions annuelles de statistiques à Eurostat ;
3. Règlement du Parlement et du Conseil sur l'envoi de statistiques sur les débarquements des produits de la pêche dans les Etats membres : transmission annuelle à Eurostat de statistiques sur les quantités débarquées et les valeurs unitaires ;
4. Règlement du Parlement et du Conseil sur la communication de statistiques sur l'aquaculture : nouveau règlement entré en vigueur en 2009 ;
5. Règlement du Conseil sur la collecte et la gestion des données techniques, biologiques et économiques: nouveau règlement entré en vigueur en 2009, étendu au secteur de l'aquaculture.

6. Diffusion des travaux

Le bureau des statistiques de la DPMA ne possède pas de support de publication qui lui soit propre, hormis un bilan annuel de production de la pêche et de l'aquaculture, établi en collaboration avec l'Ofimer. Le dernier bilan publié est relatif à l'année 2007.

Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont également publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires, dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...), dans l'annuaire statistique de l'Insee...

Dans la mesure de ses moyens, le bureau poursuivra ses efforts pour mieux valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations et en développant des travaux d'analyse et de synthèse sur le domaine.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les grandes orientations prévues au programme à moyen terme restent valables en ce qui concerne :

- La refonte de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs
- Le développement de la collecte de données économiques
- La rénovation de l'enquête statistique annuelle sur l'aquaculture

Mutualité sociale agricole - MSA

1. Exposé de synthèse

La direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales.

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

2. Travaux nouveaux

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats de travail des salariés agricoles.

Un flux d'informations supplémentaires va être mis en place afin de récupérer des informations issues des déclarations trimestrielles de salaire, avant la phase d'émission de cotisations.

La transmission au SSP du ministère de l'agriculture des bases de données statistiques de la MSA par l'intermédiaire de l'INSEE sera effective.

Les flux d'information non salariés seront étendus aux D.O.M. hors Guyane.

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA concernent la fourniture d'informations sur :

- les employeurs et les salariés du régime agricole : évolution des effectifs, des assiettes, et des cotisations ;
- les non salariés du régime agricole : évolution des effectifs, nouveaux installés, assiettes et cotisations

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2009-2010
ACTIVITÉ SALARIÉE	- SISAL : Système d'information des salariés agricoles	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimestriel	Employeurs Effectifs cotisants Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses et Etudes de l'emploi agricole Observatoire de l'emploi agricole UNEDIC : Fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC Ministère de l'Agriculture : tableaux de bord trimestriel et annuel de l'emploi agricole	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales Mise en service du flux d'information transmis à l'INSEE pour le suivi conjoncturel de l'emploi

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2009_2010
ACTIVITÉ NON SALARIÉE	Réseau trois branches SIERA	Assiettes, Cotisations et cotisants Entreprises	Cotisants actifs	Annuel	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGRI Études financières États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux	Maintenance en fonction des évolutions législatives Mise en service du tableau de bord de l'emploi non salarié agricole
	Suivi des installations en agriculture	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+Enquête complémentaire à la demande des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation		

4. Liste des publications

Économie agricole : non- salariés

Tableau de bord des NSA 2008
Tableaux de bord régionaux des NSA 2008
Etats des NSA 2008

- **Taux de cotisations complémentaires des non-salariés agricoles en 2008**
- **Les chefs d'exploitations agricoles en 2008**
- **Les femmes dans l'agriculture en 2008**
- **Les cotisants de solidarité en 2008**
- **Analyse conjoncturelle de l'emploi non salarié agricole en 2008-2009**

Économie agricole : salariés

Chiffres repères SA 2008
Tableau de bord du salariat annuel 2008
Tableau de bord du salariat trimestriel 2008

Tableaux de bord du salariat régionaux 2008

- Analyse conjoncturelle de l'emploi salarié agricole en 2008-2009
- **Les mesures d'exonérations liées aux heures supplémentaires dans le régime agricole**

Etudes économiques et financières

Réunion conjoncture, note et diaporama du n°7 au numéro 11 inclus.

Annuaire statistiques

Chiffres utiles MSA édition 2008

Annuaire statistique Populations 2004

Annuaire statistique Populations 2005

Annuaire statistique Populations 2006

Résultats nationaux Prestations familiales 2004

Résultats nationaux Prestations familiales 2005 et 2006

Annuaire statistique ATEXA 2005

Annuaire statistique ATEXA 2006

Annuaire statistique ATEXA 2007

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale pour la recherche et l'innovation
- Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques**

Programme non disponible

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Direction générale des douanes et droits indirects
- Département des statistiques et études économiques

1. Exposé de synthèse

En 2010, l'action de la douane s'articulera autour de trois axes :

- **la collecte** : les efforts viseront à poursuivre la promotion des outils de dématérialisation des échanges de biens, avec notamment la téléprocédure « DEB sur Prodou@ne », qui permet de réaliser une déclaration d'échanges de biens par Internet et offre la possibilité d'une importation de données à partir des systèmes d'information privés. Le réseau de collecte sera adapté, à la fois en terme d'outils et d'organisation, pour tenir compte de la dématérialisation croissante des relations avec les entreprises déclarantes et améliorer le suivi des entreprises et l'exhaustivité de la collecte.

- **le traitement et la qualité** : la rénovation de la chaîne de traitement de l'information statistique sera finalisée. Compte tenu des simplifications en cours et des exigences d'Eurostat (relèvements des seuils déclaratifs, procédures douanières simplifiées dispensant certains opérateurs de déclarations détaillées, suppression de la collecte de certaines variables...), les méthodes d'estimation des données manquantes et le contrôle de la qualité de la collecte seront améliorés. L'effort de qualité portera notamment sur la pertinence des procédures de contrôle et de redressement. La chaîne statistique sera adaptée à ces nouvelles exigences, ainsi qu'aux besoins de RESANE.

- **la diffusion** : la dématérialisation s'accompagnera d'une extension de la gamme des services offerts gratuitement sur le site Internet des statistiques du commerce extérieur et d'une rationalisation de l'offre de produits de diffusion sur papier et cédérom.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant.

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2010

Dans le cadre des études conduites par le département, il est envisagé d'apparier les fichiers sur les opérateurs du commerce extérieur avec l'enquête LIFI sur les liaisons financières et les données de bilan et de comptes de résultat issues de SUSE. Il est également envisagé d'utiliser les données fiscales pour estimer les données manquantes.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2010

Suite aux nouvelles dispositions communautaires, les estimations des échanges sous les seuils déclaratifs et des données manquantes (notamment masses nettes) seront améliorées. Les études sur les opérateurs du commerce extérieur seront approfondies en prenant notamment en compte la notion de branche opérationnelle du groupe et les nouvelles catégories d'entreprises (microentreprises, PME, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises).

3. Opérations répétitives

Depuis le 1^{er} janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (Deb) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne.

La douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, des analyses trimestrielles, un bilan annuel accompagné de fiches sectorielles et géographiques, ainsi que des résultats annuels détaillés (valeur, masse et unités) par pays et nomenclature combinée de produits (10 500 postes). Depuis l'automne 2008, ce dispositif est complété par une nouvelle série de publications, intitulée « Etudes et éclairages », qui propose un zoom sur des sujets d'actualité (importations de biocarburants, échanges de haute technologie...). Entre 8 et 10 numéros sont prévus chaque année.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les efforts en faveur de la dématérialisation et de l'allègement de la charge statistique des entreprises, en coordination avec Eurostat et avec les administrations françaises concernées, seront poursuivis.

En 2009, la dématérialisation complète des déclarations en douane est quasiment achevée. Les centres de collecte continueront à être mobilisés pour promouvoir les outils de dématérialisation de la déclaration d'échanges de biens (DEB) ; les indicateurs de dématérialisation, qui progressent régulièrement, continueront à être suivis attentivement afin de respecter l'objectif d'une douane sans papier à l'horizon 2013. Une obligation de dématérialisation, comme c'est déjà le cas pour la TVA, serait créée pour les déclarants réguliers.

Enfin, les seuils déclaratifs seront revus à la hausse compte tenu de la décision d'Eurostat d'abaisser les taux de couverture minimaux des échanges intra-communautaires, et notamment des importations.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1 Aspects régionaux et locaux

L'évolution de la réglementation douanière rend de plus en plus difficile la localisation des marchandises. Les déclarations en douane peuvent en effet être centralisées dans un seul bureau, français ou étranger, quel que soit le lieu de passage de la marchandise. Les statistiques régionales et locales continueront d'être établies selon le seul critère de la localisation du siège social de l'opérateur.

5.2 Aspects « environnement et développement durable »

La statistique douanière ne traite pas de questions environnementales.

5.3 Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Néant.

5.4 Aspects européens

Les statistiques douanières sont transmises tous les mois, au plus tard 40 jours après la fin du mois observé, sous le format Gesmes préconisé, à Eurostat, qui les compile pour ses besoins propres et ceux de la Banque centrale européenne.

La révision des règlements statistiques Intrastat et Extrastat devrait être achevée en 2009. La douane suivra attentivement les travaux d'Eurostat et participera régulièrement au comité Intrastat/Extrastat et aux différents groupes de travail qui en émanent. En 2010 encore, les travaux sur la simplification d'Intrastat et la mise en œuvre prochaine d'un code des douanes modernisé devraient occuper une partie des débats de ces comités.

6. Diffusion des travaux

La diffusion des travaux statistiques sur le commerce extérieur passe par quatre vecteurs principaux :

- dossier ou notes d'analyse disponibles sur papier ;
- diffusion sur le site Internet « lekiisque », qui est intégré dans le portail de la statistique publique ;
- abonnements électroniques personnalisés ;
- productions lourdes diffusées sous forme de CD-Rom.

En 2010, la priorité continuera à porter sur la rationalisation des productions lourdes et le développement de la diffusion par Internet. Les notes d'analyse et les fiches thématiques devraient être développées et publiées en ligne.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen-terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Dématérialisation de la collecte	Production Réglementation	Objectif zéro papier en 2013	Dédouanement achevé en 2010	Dématérialisation de la DEB en cours bien avancée
Réforme de la chaîne de collecte	Production	Achevée en 2011	Réforme engagée en 2004	Calendrier respecté
Simplifications	Etudes/Diffusion Production Réglementation	Relèvement des seuils communautaires en 2010 Dédouanement centralisé en 2013.	Etudes d'impact en cours	
Amélioration de la qualité (collecte, données manquantes...)	Etudes/Diffusion production	En continu parallèlement à la réforme de la chaîne et aux simplifications		
Développement des études et diffusion sur internet	Etudes/diffusion CRS	Entre 8 et 10 numéros d'études et éclairages par an		Nouvelles études en ligne sur internet

BANQUE DE FRANCE

- Direction générale des activités fiduciaires et de place

. Direction des entreprises

1. Exposé de synthèse

Les travaux de la Direction des entreprises servent principalement deux objectifs de la Banque de France : la connaissance des conditions de financement des entreprises, s'intégrant aux études du domaine monétaire ; la surveillance de la stabilité financière grâce aux études sur le risque de crédit.

Ces travaux sont menés sur les données collectées et gérées par la Direction des entreprises : états comptables, événements judiciaires et marquants, restructurations, liens financiers, incidents de paiements sur effets de commerce, encours d'engagements des banques (Centrale des risques).

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas de nouvelle enquête.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2010

Sans objet

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2010

Pas de nouveau projet.

La Banque de France gère une base de données de comptes consolidés. L'entrée en vigueur des normes IFRS pour l'exercice 2005 permet de faire des travaux statistiques sur les bilans en normes IFRS des exercices depuis 2005.

3. Opérations répétitives

La Direction des entreprises réalise une enquête spécifique auprès des entreprises non financières et collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;

Cette enquête, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permet de mener des études approfondies sur le système productif, et de fournir des statistiques systématiques par secteur et taille d'entreprises rendant possible le suivi de ces populations et la mise en situation de chaque entreprise.

3.1. Enquêtes

La collecte annuelle des données comptables spécifiques de la Centrale des bilans apporte un complément aux données fiscales. Elle porte sur 30 000 entreprises environ. Cette collecte repose sur le volontariat des entreprises participantes. Outre les études spécifiques qu'elle permet, elle conduit à établir des statistiques de référence par secteur et taille.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

L'Observatoire des entreprises réalise chaque année, au cours de l'été, une étude sur la situation des PMI et leur situation financière à partir des données de la Centrale de bilans sur l'année n-1. Les innovations apportées en 2007 (classes de taille, redressement de l'échantillon, l'appartenance à un groupe industriel) ont été poursuivies en mobilisant les informations mensuelles disponibles à la DE : incidents de paiement, centralisation des risques, défaillances. A l'automne 2008, l'étude sera menée sur l'ensemble des secteurs économiques, avec un focus sur les groupes industriels à partir des données de l'ensemble de la base Fiben.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie grâce à un dossier statistique publié à l'automne. La Banque de France est rapporteur de l'Observatoire des délais de

paiement réactivé à partir du mois de septembre 2006. Deux rapports au ministre ont été remis en décembre 2006 et décembre 2007. La Banque de France participe à cet égard à l'évaluation de l'impact d'une réduction des délais de paiement envisagée dans le cadre de la loi de modernisation économique.

Les statistiques sectorielles annuelles fournissent une analyse sur l'activité, le financement et le risque, aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels. Elles sont disponibles sur le site internet de la Banque de France.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les travaux pour la modernisation de la collecte des bilans auprès des entreprises ont démarré (automatisation et dématérialisation de la collecte). Ce projet aura pour effet d'alléger les charges déclaratives des entreprises à l'égard de la Banque de France. Il devrait concerner environ 230 000 entreprises en 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2009

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Néant

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects européens

La Banque de France a participé à la fondation de la base de données des comptes harmonisés BACH et la Direction des entreprises l'alimente depuis l'origine pour les données françaises. La base BACH est maintenant étendue à l'ensemble des secteurs au niveau division.

La Direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans. L'extension à d'autres pays, notamment les nouveaux entrants dans l'UE, est recherchée.

Plusieurs groupes de travail poursuivront leurs travaux sur les activités suivantes :

- Construction de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays
- Étude de l'impact sur les bases de données des nouvelles normes comptables IAS
- Participation à la Task Force sur l'effet des nouvelles normes comptables sur les statistiques d'entreprises, notamment sur les grands groupes
- Travaux sur les méthodes d'analyse du risque de crédit

6. Liste des publications

- La liste des publications est disponible sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr-publications et www.banque-france.fr-recherches/travaux de recherche de l'observatoire des entreprises)

Pour information :

- programme présenté à la Commission Démographie et questions sociales

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
**Commissariat général au développement durable - Service de l'observation et
des statistiques (SOeS)**
Partie Construction-logement

1. Exposé de synthèse

Un répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux sera créé au 1^{er} janvier 2011, en lieu et place de l'actuelle enquête sur le parc locatif social (EPLS). Ce répertoire constituera l'épine dorsale de la connaissance du parc de logements sociaux.

Le dispositif d'enquêtes est orienté progressivement vers une meilleure prise en compte des considérations relatives au développement durable. A cette fin, notamment, une rénovation du questionnaire de l'enquête sur le prix des terrains à bâtir sera mise en chantier, de façon à intégrer la performance énergétique.

L'indice du coût de la construction (ICC) va connaître fin 2009 un changement de son mode de calcul, qui autorisera un allègement très substantiel du questionnaire de l'enquête correspondante et dispensera les entreprises de fournir une bonne partie des documents papier qu'elles devaient transmettre jusqu'à présent. Les réflexions engagées quant à la faisabilité et à l'opportunité de collecter (à plus long terme) par voie électronique les principales pièces techniques et contractuelles relatives aux projets de construction sera approfondie et élargie.

La possibilité d'étendre aux DOM le fichier Filocom est à l'étude, de même que la possibilité de le panéliser dans la dimension individuelle.

La réduction des délais de réalisation et de publication du compte satellite du logement entamée ces deux dernières années se poursuivra, un premier compte complet de l'année n étant publié en fin d'année n + 1.

2. Travaux nouveaux pour 2010**2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**Enquête thématique sur la qualité dans la construction

Il est prévu de réaliser l'enquête en avril 2010 sur l'exercice 2009. Cette enquête s'attachera à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux : la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche HQE Haute Qualité Environnementale,...) et la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments ...). Ces questions touchent les professionnels différemment selon qu'ils sont prescripteurs (Promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, entreprises générales) ou exécutants (les différents corps d'état). Ses résultats seraient disponibles au 4 trimestre 2010. Les principaux utilisateurs des résultats seraient :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTP, CAPEB.

Resane (statistiques d'entreprises)

Le service profitera de la mise en production du nouveau dispositif RESANE des statistiques annuelles d'entreprises. Il suivra les investissements méthodologiques réalisés sur les groupes d'entreprises.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

Répertoire des logements locatifs sociaux

Un répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux est créé par la Loi de mobilisation pour le logement qui vient d'être votée par le parlement, en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS). Les bailleurs seront tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, l'unité statistique en sera le logement, le questionnaire se limitera à quelques éléments essentiels (présents dans les – et aisément extractibles des - systèmes d'information des bailleurs), et l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales ayant compétence en matière d'habitat auront accès aux données.

La rédaction des spécifications pour le projet informatique correspondant a commencé début 2009. Ce répertoire des logements sociaux entrera en vigueur au 1er janvier 2011 pour les plus gros organismes, et en 2012 pour les autres. Entre temps l'enquête EPLS continuera d'exister sous sa forme actuelle.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels

La réforme du droit des sols est entrée en application au 1er octobre 2007. La continuité des statistiques a été assurée par le déploiement, en mode dégradé, d'une version modifiée de l'application actuelle Sitadel depuis cette date.

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) est mise en place au premier trimestre 2009. Elle permettra de prendre naturellement en compte les nouveaux documents d'urbanisme, elle apportera aussi des améliorations en terme de qualité et d'homogénéisation des traitements notamment par le passage d'une application régionalisée à une application centralisée.

3. Opérations répétitives

3.1. Les enquêtes

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

L'enquête ECLN permet la production de statistiques trimestrielles sur les mises en vente, les ventes et les prix de vente de logements neufs de la part des promoteurs, au niveau national, ainsi qu'aux niveaux régional voire infra-régional lorsque les règles de secret l'autorisent. L'enquête a été rénovée par ajout de questions (données qualitatives sur le projet et investissement locatif parmi la motivation des acquéreurs), par la mise en place d'une nouvelle architecture informatique nationale et par de nouvelles modalités de diffusion des résultats. La rénovation s'est achevée en 2008.

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2010, et en parallèle une réflexion va débiter en vue d'une refonte du questionnaire, afin de mieux prendre en compte les problématiques de développement durable, notamment le niveau de performance énergétique.

Enquête ESA-construction

En 2009, en même temps que le passage à RESANE et pour la première fois, l'enquête ESA-construction a été adaptée au secteur de la promotion-construction qui fait désormais partie du champ de la construction (NAF 41.1) : questionnaire, champ pratique de collecte, méthodes de redressement, appariement avec SITADEL pour les SCI non interrogées... L'extension du cadre chantier au secteur de la promotion immobilière permettra de produire de nouvelles statistiques orientées sur les investisseurs finaux, en plus de celles sur les seuls clients du secteur du BTP.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

Les travaux (menés principalement par l'Insee, avec l'aide du SOeS) de rénovation méthodologique du mode de calcul de l'indice sont achevés, et le principe d'un passage à la méthode hédonique (qui consiste à recourir à une équation économétrique pour neutraliser les variations de prix imputables à des modifications de la qualité des logements nouvellement construits) est acté. Le basculement interviendra pour l'indice du 4e trimestre 2009 le 10 avril 2010. Le passage à la méthode hédonique va permettre un allègement considérable du questionnaire. Par ailleurs, la mise en place de la méthode hédonique est aussi l'occasion de remettre à plat le mode de collecte de l'enquête PRLN.

Jusqu'à présent l'enquête est réalisée en face-à-face, ce qui est très coûteux. L'allègement du questionnaire permettra de procéder par voie postale.

Avec le schéma de collecte tel qu'il va être mis en œuvre pour la méthode hédonique, pour répondre au questionnaire ICC-PRLN, même simplifié, les entreprises vont continuer toutefois à devoir rechercher les renseignements pertinents dans les documents techniques et contractuels, une opération qui peut rester fastidieuse (moins que jusqu'à présent cependant, le questionnaire étant allégé). Par ailleurs, avec une collecte par questionnaire, les innovations techniques ne peuvent être prises en compte dans le modèle hédonique qu'après un délai très long, puisqu'il faut tout d'abord qu'une question soit introduite à ce sujet (après une phase de maturation plus ou moins longue, au cours de laquelle l'innovation a fini par prouver sa pertinence en concernant une proportion de plus en plus importante des nouvelles constructions), et qu'ensuite un nombre suffisant d'observations s'accumule pour que l'innovation ait des chances d'obtenir un coefficient significatif dans l'équation économétrique. Le danger existe même que, l'innovation étant devenue la norme, voire même obligatoire (ex : le Label BBC – Bâtiment Basse Consommation), il soit alors trop tard pour tester la significativité d'une variable associée et que le saut qualitatif soit de toute façon achevé, sans qu'il ait pu être quantifié ni pris en compte dans les valeurs passées de l'ICC, qui ne peut être révisé. Pour y remédier, on peut envisager, à moyen terme, de demander aux entreprises non plus de remplir un questionnaire, mais de transmettre (par voie électronique) les principaux documents techniques et contractuels relatifs à l'opération de construction, à charge pour les statisticiens d'en extraire la substantifique moelle. Cette option d'une collecte électronique des pièces aurait l'avantage de permettre une prise en compte plus rapide des innovations dans le modèle hédonique, pour autant que l'information relative à l'innovation considérée figure bien dans les documents collectés, ce que l'on peut supposer. Elle permettrait en outre d'obtenir sur chaque construction échantillonnée une information beaucoup plus riche, autorisant par exemple un suivi des techniques de construction. La faisabilité et l'opportunité d'un tel schéma de collecte ont fait l'objet d'un premier examen, sur le champ de la maison individuelle, et du point de vue des constructeurs. Cet examen doit maintenant se poursuivre, du point de vue du service statistique (impact organisationnel et financier) et être étendu au champ de l'habitat collectif.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

L'expérimentation de la collecte simplifiée pour les petites entreprises sans salarié se poursuit, moyennant quelques ajustements, et couvre désormais l'ensemble de l'échantillon pour ce qui est de la phase de sélection des entreprises. S'agissant de la collecte conjoncturelle des prix, l'allègement sera complet en 2010.

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB/FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

FILOCOM

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal s'est circonscrit jusqu'ici au logement (présence d'un identifiant logement). Il a permis notamment la réalisation en 2006 d'une étude réalisée pour la Cour des comptes sur le parc locatif social sur la période 1999-2005, en 2007 d'une étude pour l'Observatoire national de la

pauvreté et de l'exclusion social sur les ménages à bas revenus, et en 2008 d'une étude sur la mobilité résidentielle.

La dimension longitudinale pourrait être renforcée par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies pour le fichier 2010 s'est révélée infructueuse. Le SOeS se penche sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chaînage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). Les premières études préalables ont démarré en 2009.

Un second projet en cours consiste à fabriquer, après expertise et confrontation avec d'autres sources (RGP), un fichier pour les DOM. Pour l'heure, les premières expertises sont favorables pour les départements de la Réunion et de la Martinique.

3.3. Autres travaux

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2006. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement et des locaux d'hébergement seront expertisées. La coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale sera confortée.

Une réduction des délais de production, entreprise en 2006, a été poursuivie en 2007 et 2008 avec la mise en place d'une nouvelle méthode de chiffrage de l'investissement permettant de présenter des chiffres dès le printemps n+1 pour une partie de l'investissement de l'année n. La diminution des délais de production sera très significativement accentuée en 2009, année au cours de laquelle un compte complet 2008 sera publié dès décembre, soit une amélioration de 6 mois.

Les études ou éclairages sur les thèmes connexes au logement, s'appuyant sur les productions statistiques du Meeddat et sur l'enquête logement de l'Insee réalisée en 2006 (diffusée au cours du premier semestre 2008), seront renforcées.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Indice du coût de la construction (ICC) et enquête PRLN

Le passage à la méthode hédonique va alléger de manière considérable la charge de réponse pour les entreprises interrogées : celles-ci devaient fournir jusqu'à présent non seulement les réponses au questionnaire d'enquête, mais aussi tous les documents techniques relatifs à la construction (plans, descriptifs des marchés, CTP, etc.). Seuls le marché et le questionnaire seront désormais nécessaires, et celui-ci sera allégé très substantiellement.

IPEA

L'expérimentation de la collecte simplifiée pour les petites entreprises sans salarié se poursuit, moyennant quelques ajustements, et couvre désormais l'ensemble de l'échantillon pour ce qui est de la phase de sélection des entreprises. S'agissant de la collecte de prix conjoncturelle, l'allègement sera complet en 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Voir la réorganisation des travaux des cellules statistiques régionales évoqués ci-dessus.

5.2. Aspects environnement

L'enquête EPTB inclut un questionnement sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Dans le cadre de l'enquête PRLN, des questions ont été rajoutées sur les labels (encadrés par les nouvelles réglementations sur les logements neufs) et contribuant potentiellement à la formation des prix.

On mentionnera également l'enquête thématique sur la qualité dans la construction vue à la fois dans le processus de construction et dans le produit final livré (cf. ci-dessus 2.1).

5.3. Aspects européens

L'enquête TIC 2009, d'initiative européenne, aura lieu en 2010.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Prévision	Observations	Suivi
Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sitadel)	La nouvelle application doit être mise en production dans moins d'un mois, comme prévu	RAS	
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux	2011	Répertoire créé par l'art.38 de la loi de mobilisation pour le logement. Un décret et un arrêté préciseront les modalités de transmission des infos par les bailleurs	Spécifications en cours de rédaction pour le projet informatique. Délais serrés, mais tenables
Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction			Le programme d'enquêtes se déroule conformément au calendrier prévu
Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN		La collecte (par voie électronique) des principales pièces est à l'étude (projet de moyen terme)	Les allègements permis par le passage à l'indice hédonique seront réalisés en 2009
Compte satellite du logement			Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique : à lancer.
Filocom			Panélisation, et extension aux DOM : étude de faisabilité en cours de réalisation.
Exploitation des bases fiscales pour une meilleure connaissance des marchés immobilier et foncier		En attente d'une décision de la DGFIP sur le projet Patrim.	

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

6. « chiffres et statistiques » sur la construction de logements (mensuel)
7. « chiffres et statistiques » sur la construction de locaux (mensuel)
8. « chiffres et statistiques » sur la construction de logements neufs (ECLN) (trimestriel)
9. « chiffres et statistiques » sur le parc locatif social (annuel)
10. « chiffres et statistiques » sur le prix des terrains à bâtir (annuel)
11. « le point sur » le cycle de la commercialisation des logements neufs (à paraître décembre 2009)
12. « le point sur » le modes de chauffage des maisons individuelles neuves (à paraître juin 2009)

• *Enquête annuelle d'entreprise*

Dépliant « Les entreprises de construction en 2006 », troisième trimestre 2008.

« EAE – Construction 2006, Résultats définitifs » - SESP Infos rapides, mai 2008

Les entreprises de la construction en 2007, Résultats définitifs, SOeS Chiffres et Statistiques, mai 2009.

• *Prix des travaux d'entretien - amélioration*

« L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – résultats trimestriels » - collection Chiffres et statistiques, publiés à la fin du trimestre suivant le trimestre de référence et mis à disposition sur le site Internet.

« Comptes du logement – édition 2008 (compte 2006) », les rapports du SESP collection chiffres et analyses, CGDD, juillet 2008

« Comptes du logement – édition 2009 (comptes 2007 et 2008) », les rapports du SOeS collection chiffres et analyses, CGDD, à paraître décembre 2009

« Hausse record des dépenses de logement en 2006, net ralentissement en 2007 », SESP en BREF n°28, juillet 2008

« les dépenses de logement en 2008 et 2009 », SESP en BREF n°, décembre 2009

« Prix des logements anciens : les déterminants liés aux biens et à la négociation », Notes de synthèse du SESP n°169, avril 2008

« Depuis 2005, la construction neuve de logements allie ruralité et proximité des grands pôles urbains », SESP en BREF n°30, octobre 2008

« l'occupation du parc des ménages à faibles revenus », Le Point Sur, à paraître avril 2009

« la mobilité résidentielle », Le Point Sur, à paraître, juin 2009

« inégal destin des générations », Le Point Sur, à paraître, septembre 2009

« la localisation de la construction neuve au cours de la période 2005-2008 », REE, juin 2009

« la localisation de la construction neuve au cours de la période 2005-2008 », Note de Synthèse, à paraître septembre 2009

« les ménages multi-propriétaires », Le Point Sur, à paraître, décembre 2009

« les travaux d'amélioration financés par les ménages », Le Point Sur, à paraître décembre 2009

Pour information :

- programme présenté à la Commission Environnement et développement durables

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
**Commissariat général au développement durable - Service de l'observation et
des statistiques (SOeS)**
Partie Énergie

1. Exposé de synthèse

La question énergétique reste au premier plan d'une politique de développement durable. Bien gérer des ressources épuisables, éviter des pollutions, préserver la viabilité de la planète, mais aussi continuer à fournir des services essentiels pour tous, tels sont les défis à relever, à divers niveaux géographiques. Une bonne information statistique est plus que jamais nécessaire pour poser les bons diagnostics et suivre les évolutions.

La priorité du service est de faire face à la demande, en quantité et, surtout en qualité, conformément au règlement européen (1099/2008) sur les statistiques de l'énergie, et en tenant compte des inflexions apportées par les mesures du Grenelle.

Plus précisément, il s'agit d'abord d'affermir la note mensuelle de conjoncture, le bilan énergétique annuel, le suivi de la facture énergétique, les enquêtes sur la production et la distribution de l'électricité et du gaz et les autres travaux réguliers qui constituent la base des sollicitations actuelles. Au-delà, l'accent sera mis sur les orientations suivantes :

* **Améliorer les statistiques sur les énergies renouvelables.** Objet de fortes ambitions, ces énergies se développent de façon décentralisée, et souvent non commercialisée, ce qui les rend particulièrement difficiles à mesurer. Certaines incitations financières, comme les obligations d'achat, permettent un décompte, mais d'autres, prises au niveau régional, ou mêlant plusieurs mesures différentes, comme le crédit d'impôt, par exemple, ne peuvent pas fournir de suivi homogène. Il faut faire l'inventaire et mettre sur pied un système statistique adapté à ce domaine nouveau pour obtenir des résultats plus fiables, plus fins quant au niveau géographique, et plus réactifs ;

* **Mieux suivre la problématique des émissions de gaz à effet de serre.** Au-delà du champ strict des émissions liées à l'utilisation de l'énergie, qui font déjà l'objet de publications, il y a lieu de s'impliquer davantage dans les inventaires pour y apporter ses compétences et améliorer le lien avec la statistique publique, tant au niveau des méthodes que des données ;

* **Affiner la connaissance des consommations sectorielles** pour aider à identifier des priorités dans les progrès à accomplir (efficacité énergétique, maîtrise de la demande, CO₂, etc.), en collaboration avec les services statistiques spécialisés et en lien avec la démarche entreprise par Eurostat. L'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) fournit une bonne base sur les consommations industrielles, particulièrement importantes depuis la création des quotas d'émission de CO₂. Dans l'agriculture, les questionnements sur les quantités consommées intégrés dans le réseau comptable agricole (RICA) ont permis d'améliorer le bilan de l'énergie. D'autres progrès sont attendus avec des enquêtes sur les Cuma et entreprises de travaux agricoles en 2010 et les exploitations agricoles en 2011. La création du SOeS crée d'ores et déjà une synergie positive pour les transports et le logement. Un projet a déjà été avancé pour une enquête lourde auprès des ménages qui permettrait un diagnostic simultané des performances énergétiques des bâtiments résidentiels et des comportements et consommations des ménages. Une réflexion sur les données sur le tertiaire est en cours ;

* **Améliorer la connaissance de la chaleur utilisée en énergie finale.** L'activité consistant à utiliser de l'énergie pour produire, puis vendre de la chaleur se développe. C'est une activité de transformation de l'énergie qui est aujourd'hui masquée dans la consommation finale des autres énergies, ce qui fausse la répartition entre les secteurs. Corriger cette méthode suppose une meilleure information, notamment sur le chauffage urbain. Par ailleurs la directive sur la cogénération retient une méthode de calcul différente de celle du bilan énergétique. L'enquête sur la production d'électricité permet désormais d'effectuer ce calcul ;

* **Suivre les évolutions des marchés intérieurs, notamment des prix.** La nouvelle méthodologie de l'enquête européenne sur les prix du gaz et de l'électricité pour les utilisateurs professionnels est maintenant en place. Mais les moyens humains ne permettent qu'un suivi à minima. 2010 devrait voir un retour à la normale ;

* **Prendre en compte les départements d'outre-mer.** D'une part, les objectifs communautaires prévoient de comptabiliser ces départements, notamment pour les gaz à effet de serre. D'autre part la problématique énergétique y est spécifique (très peu de consommation de chauffage, mais de la climatisation, pas de desserte en gaz naturel, importantes ressources renouvelables...). Les mesures à y prendre sont donc différentes de celles de la métropole. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur des statistiques fiables et régulières. Des extensions d'enquête sont en cours qui devraient porter leurs fruits en 2010 ;

* **Développer l'information régionale et locale.** D'une façon générale, le service, conscient de la réalité de l'engagement des collectivités locales dans la bataille de l'énergie, s'efforcera de poursuivre l'effort entamé pour collecter et diffuser un maximum d'informations au niveau régional ou local, comme elle l'a fait en mettant en ligne en 2007 une rubrique régionale sur son site web. L'effort devra être d'autant plus intense que sera demandé aux régions d'élaborer des schémas régionaux climat-air-énergie et qu'il revient au service statistique de soutenir cette élaboration ;

* Sur le plan du fonctionnement interne, le besoin le plus criant est de **documenter** davantage les travaux. C'est une recommandation du Code des bonnes pratiques européen de la statistique, et c'est une nécessité pour mieux faire face aux absences inopinées toujours possibles, et aussi pour mieux expliciter les travaux, leurs méthodes, leurs sources et leurs limites.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Sans objet

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs

Néant

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Un nouvel avis d'opportunité est sollicité du Cnis pour l'ensemble des enquêtes que le service (ex-observatoire de l'énergie) réalise depuis plusieurs années :

- l'enquête annuelle sur les productions d'électricité (NAF 40.1A). Cette enquête permet entre autres de répondre à divers questionnaires internationaux, dont ceux de l'AIE et d'Eurostat, qui se présentent sous forme de bilans emplois-ressources de l'électricité et des autres combustibles, avec un éclairage particulier donné à la production d'électricité (et de chaleur pour la cogénération) à partir de combustibles. Cette enquête est la seule à interroger les

petits producteurs, capables de fournir une puissance d'appoint non négligeable. Elle est essentielle à l'évaluation de la sécurité d'approvisionnement électrique de la France dont les pouvoirs publics souhaitent disposer périodiquement afin d'éviter les pannes généralisées connues par certains pays en 2003.

- l'enquête annuelle « Statistiques de l'industrie gazière » (NAF 40.2A et 40.2C). Dans son domaine, cette enquête a les mêmes finalités que celle sur l'électricité précitée.

Nous souhaitons en outre transformer en enquête statistique une déclaration administrative des entreprises de distribution et transport de l'énergie électrique (NAF 40.1C et 40.1E). Cette déclaration décrit le réseau, les ressources en énergie et les livraisons effectuées. Elle n'a en fait strictement aucune finalité administrative. Il serait donc plus clair qu'elle soit considérée comme une enquête statistique, avec la protection des réponses y afférent.

Enfin, le SOeS reprend la maîtrise d'ouvrage de deux anciennes enquêtes de branche qui étaient sous la responsabilité du Sessi. Ces enquêtes apportent des informations en quantités physiques qui sont indispensables au suivi de la politique énergétique. Ce sont :

5l'enquête sur les réseau de chaleur et de froid, menée par le Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (SNCU). Cette enquête décrit la situation des réseaux dans le secteur énergétique (puissance, nombre d'habitants desservis), bouquet énergétique ; émissions de CO₂ ; place des énergies renouvelables, dimension sociale... Elle est particulièrement importante pour la politique énergétique, dans la mesure où les réseaux ont beaucoup plus de degrés de liberté que les particuliers pour promouvoir une gestion rationnelle de l'énergie.

6l'enquête sur les livraisons de charbon d'importation qui, depuis la disparition du monopole de l'importation de charbon en 1995, constitue la seule source d'information permettant de disposer des quantités de charbon importées destinées à la revente et déclinées par secteur consommateur.

L'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finals professionnels est maintenant dans un régime de croisière, après sa refonte consécutive à la modification des annexes de la directive du Conseil n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Un prix moyen est calculé tous les six mois pour tous les consommateurs répartis en tranches de consommation.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (ex-DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local. Face aux besoins croissants d'information liées au développement des interventions locales dans la politique énergétique, ce chantier prend en importance. Il s'inscrit dans la révision des relations du SOeS avec les régions. Dans l'énergie, il faut signaler qu'il se heurte plus qu'ailleurs aux contraintes du secret.

5.2. Aspects « environnement »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier du fait de l'importance de la consommation d'énergie dans les émissions de gaz à effet de serre et de la politique de promotion des énergies renouvelables.

5.3. Aspects «européens »

Le SOeS est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Il répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- indicateurs structurels d'Eurostat sur l'énergie,
- mais aussi réponses dans le cadre de plusieurs textes : indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, directive sur la cogénération, directive sur l'efficacité énergétique...

L'importance prise par la politique énergétique a conduit Eurostat à proposer le règlement (CE) 1099/2008 pour renforcer l'obligation pour les États membres de transmettre leurs données et en accroître la qualité.

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer notamment la poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative) visant à établir au niveau mondial la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>). Elle intègre également quelques données sur le gaz.